

Insee Conjoncture

Bretagne



N° 25

Juin 2019

Le bilan économique

L'économie bretonne tient le cap en 2018

Les différentes analyses de ce bilan économique 2018 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de février à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	
L'économie bretonne tient le cap en 2018	4
Contexte national	
L'économie française en ralentissement	5
Emploi salarié	
Près de 12 000 emplois supplémentaires en Bretagne en 2018	6
Chômage et politique d'emploi	
Baisse du nombre de demandeurs d'emploi en 2018	10
Démographie des entreprises	
Les créations atteignent un niveau record, les défaillances reculent de nouveau	12
Commerce extérieur	
Une sensible progression des échanges, accompagnée d'un creusement du déficit commercial en 2018	14
Bilan annuel des entreprises	
En 2018, en Bretagne, conformément aux prévisions, l'activité s'est encore accrue mais à un rythme moindre	16
Crédits bancaires	
Nouvelle progression des encours globaux de crédits	18
Difficultés sociales	
En 2018, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est poursuivie de façon plus importante	20
Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente fortement fin 2018	22
Agriculture	
Chute du prix du porc, légère hausse en lait, cours des céréales plus élevés	24
Construction	
En 2018, l'activité augmente mais les perspectives de construction de logements neufs marquent le pas	26
Tourisme	
Un nouveau record de fréquentation en 2018	28
Transport	
Hausses du trafic aérien, du transport routier de marchandises et des immatriculations de véhicules	30
Synthèses départementales	
Côtes-d'Armor	32
Finistère	34
Ille-et-Vilaine	36
Morbihan	38
Pour en savoir plus	40
Définitions	42

Synthèse régionale

L'économie bretonne tient le cap en 2018

En 2018, la situation économique de la Bretagne reste solide, malgré le ralentissement observé suite à une année 2017 très favorable. L'emploi salarié progresse plus dans la région (+ 1,0 %) qu'au niveau national (+ 0,6 %). Il évolue positivement dans chaque grand secteur, en particulier le tertiaire marchand (+ 1,3 %) et la construction (+ 2,0 %). Le taux de chômage diminue légèrement et les inscrits à Pôle emploi sont moins nombreux pour la première fois depuis 10 ans. L'activité des entreprises continue de croître en 2018 et les créations atteignent un niveau record. Dans les domaines du tourisme, de la construction et des transports, les indicateurs demeurent bien orientés. L'agriculture présente néanmoins un bilan en demi-teinte.

Valérie Mariette, Insee

Près de 12 000 emplois créés en 2018

En 2018, l'emploi salarié total progresse de 1,0 % en Bretagne (+ 11 800 emplois). Il décélère toutefois par rapport à 2017 (+ 2,1 %, soit + 24 600 emplois). La hausse est de nouveau plus forte dans la région qu'au niveau national (+ 0,6 % après + 1,3 % en 2017).

Le tertiaire marchand porte une nouvelle fois la majorité de ces créations avec 6 800 emplois supplémentaires en 2018 (+ 1,3 %), dont 2 900 dans les services aux entreprises hors intérim (+ 3,1 %), 2 200 dans le commerce (+ 1,4 %) et 1 100 dans l'information et la communication (+ 3,7 %). À l'inverse, l'emploi intérimaire recule de 2,5 % (- 1 100), après une forte hausse en 2017 (+ 20,7 %). Dans le tertiaire non marchand, l'emploi progresse de 0,5 % (+ 2 000 emplois).

La reprise de l'emploi industriel se confirme en 2018 (+ 0,2 % après + 0,6 % en 2017). L'agroalimentaire crée 300 emplois (+ 0,4 %) et la fabrication de bien d'équipements 200 (+ 1,0 %). En revanche, la contraction de l'emploi dans la fabrication de matériels de transport se poursuit (- 2,7 % soit - 300 emplois). L'emploi dans la construction augmente de nouveau en 2018, en hausse de 2,0 % soit 1 400 emplois supplémentaires.

Le taux de chômage au plus bas niveau depuis 2009

Le taux chômage se replie de 0,2 point en 2018. Au 4^e trimestre 2018, il s'établit à 7,2 % de la population active, atteignant son plus bas niveau depuis 2009. Il devient ainsi le plus faible taux des régions françaises, avec celui des Pays de la Loire. En France, le taux de chômage diminue également de 0,2 point en un an et s'établit à 8,8 % de la population active au 4^e trimestre 2018.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C diminue de 0,5 % en un an, pour la première fois de la décennie. En France le re-

cul s'établit à 0,2 %. La baisse du nombre d'inscrits dans la région résulte d'une diminution de 1,8 % parmi ceux sans activité (catégorie A) alors que la hausse se poursuit pour ceux exerçant une activité réduite (+ 1,0 % en catégories B ou C).

Entreprises : activité en hausse, niveau record des créations

En 2018, l'activité des entreprises bretonnes croît à un rythme moindre qu'en 2017. Le chiffre d'affaires progresse de 4,1 % dans les services marchands, de 3,4 % dans la construction et de 0,6 % dans l'industrie. Cependant, le déficit commercial de la Bretagne se creuse en raison de la hausse des importations (+ 6,2 %) nettement supérieure à celle des exportations (+ 1,4 %).

Les créations d'entreprises augmentent de 17,9 % en 2018 et atteignent un niveau record. Elles sont portées par les immatriculations de micro-entrepreneurs (+ 26,3 %) et d'entreprises individuelles (+ 20,5 %). Les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs.

La situation demeure favorable dans la plupart des domaines économiques

La fréquentation des hôtels et campings bretons augmente de nouveau en 2018 (+ 2,9 %) pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 2010. Plus forte qu'au niveau national, la hausse s'explique surtout par le dynamisme de la clientèle non résidente, notamment dans les campings.

En Bretagne, la construction de logements neufs poursuit sa progression en 2018 (+ 4,7 % de mises en chantiers) alors qu'elle recule en France. En revanche, les perspectives marquent le pas avec une baisse de 4,2 % des autorisations de construire en Bretagne et de 6,9 % en France.

Dans les transports, le trafic aérien de passagers croît de nouveau fortement en Bretagne en 2018 (+ 7,0 %), porté par les offres des compagnies à bas coût. Les flux de transport routier de marchandises augmentent également, en particulier ceux

au sein de la région.

Dans l'agriculture, le bilan est en demi-teinte. La filière lait bénéficie d'une légère hausse des cours. Les mauvais rendements des céréales liés notamment à la sécheresse font augmenter les prix, défavorisant les filières animales. Face à une offre mondiale élevée, le prix du porc reste à un niveau bas toute l'année. Dans la filière avicole bretonne, en pleine restructuration, la conjoncture demeure peu favorable.

Plus de bénéficiaires de la prime d'activité fin 2018

Le nombre de foyers percevant la prime d'activité en Bretagne augmente fortement en 2018 (+ 13,5 %). Cette hausse provient principalement du net accroissement observé en fin d'année (+ 11,0 %) par anticipation des mesures de revalorisation de cette prime au 1^{er} janvier 2019. À l'inverse, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) diminue de 0,3 % en 2018 alors qu'il augmente de 1,0 % en France. Dans le même temps, le nombre de dossiers de surendettement déposés en Bretagne en 2018 recule de 10,8 %. Il s'agit de la 5^e année consécutive de baisse.

Les disparités départementales perdurent

Comme les années passées, l'Ille-et-Vilaine présente une situation plus favorable que celles des autres départements bretons. L'emploi y progresse de 1,3 % malgré les reculs dans l'intérim et la fabrication de matériels de transports. Le taux de chômage y demeure le plus faible (6,5 % de la population active contre 7,5 % à 7,7 % dans les autres départements). Dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, les effectifs salariés augmentent à un rythme proche du niveau régional (respectivement + 0,9 % et + 1,0 %). La hausse est moindre dans le Finistère où l'emploi ne progresse que de 0,5 %, pénalisé en particulier par les pertes dans l'intérim et l'industrie agroalimentaire. ■

Contexte national

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'essouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attente lié au Brexit.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (+ 2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %) (figure 1). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour -0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis 10 ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après + 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

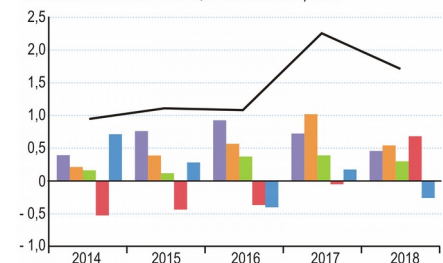
Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (figure 2). Le ralentissement de la masse salariale provenant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Consommation privée
Demande publique
Variation de stocks
Investissement privé
Solde du commerce extérieur
Croissance du PIB (%)

Variation annuelle du PIB en %, contributions en points



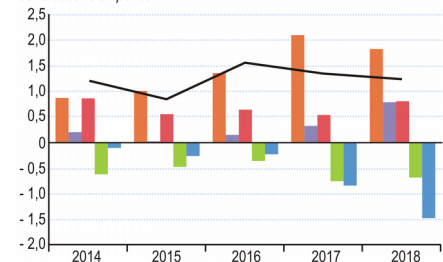
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Revenus d'activité
Prestations sociales
Prix de la consommation
Revenus nets du patrimoine
Prélèvements obligatoires
Pouvoir d'achat des ménages (%)

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi salarié

Près de 12 000 emplois supplémentaires en Bretagne en 2018

En 2018, près de 12 000 emplois ont été créés dans l'économie bretonne. La progression de l'emploi salarié total y est plus élevée qu'au niveau national.

La reprise de l'emploi industriel, plus précoce en Bretagne qu'au niveau national, se confirme en 2018. L'emploi dans la construction progresse également de nouveau dans la région. Le tertiaire marchand continue à porter les créations d'emplois (+ 1,3 %), en particulier dans les services aux entreprises hors intérim, le commerce et l'information-communication. L'intérim est toutefois en recul de 2,5 % en 2018. Dans le tertiaire non marchand, l'emploi progresse de 0,5 % en Bretagne alors qu'il est stable au niveau national.

Valérie Mariette, Insee – Stéphane Moro, Direccte

En 2018, l'emploi salarié total est en hausse de 1,0 % en Bretagne, ce qui correspond à 11 800 créations nettes d'emplois depuis fin 2017 (*figure 1*). Le rythme de progression est plus élevé dans la région qu'en France (+ 0,6 %). L'emploi décélère néanmoins en 2018 par rapport à l'année 2017, particulièrement dynamique (+ 2,1 % en Bretagne ; + 1,3 % au niveau national). La progression observée en 2018 situe la Bretagne au 6^e rang des régions françaises (*figure 2*). Dans les principaux secteurs de l'économie, l'évolution de l'emploi est plus favorable ou du même ordre dans la région qu'au niveau national.

L'industrie bretonne crée de nouveau des emplois

En Bretagne, l'emploi dans l'industrie croît de 0,2 % en 2018, soit 300 emplois supplémentaires. C'est la seconde année de progression depuis 2011, après l'augmentation de 0,6 % en 2017 (*figure 3*). La reprise de l'emploi industriel dans la région est antérieure à celle enregistrée en France (+ 0,3 % en 2018 après une stabilité en 2017).

Décliné par département, l'emploi industriel continue à reculer en Ille-et-Vilaine (- 0,3 % en 2018 après - 0,5 % en 2017) (*figure 4*). Il est stable en 2018 dans le Finistère (après + 1,7 % en 2017) et en hausse dans les deux autres départements. L'agroalimentaire breton gagne 300 emplois en 2018, soit une hausse de 0,4 % égale à celle du niveau national. Parmi les départements bretons, seul le Finistère présente une contraction de l'emploi (- 1,3 %), en lien avec les restructurations et fermetures dans la filière de la volaille, notamment dans les entreprises Tilly-Sabco et Doux. L'emploi agroalimentaire reste solide dans les autres départements, en hausse d'environ 1 %.

L'emploi dans la fabrication de biens

d'équipement progresse de 1,0 % en 2018, soit 200 emplois supplémentaires. Dans les autres branches industrielles, il augmente de 0,2 % (+ 100 emplois). Dans celui de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage, l'emploi est quasi stable.

La contraction de l'emploi se poursuit en 2018 en Bretagne dans la fabrication de matériels de transport (- 2,7 % soit - 300 emplois), à l'inverse du niveau national (+ 0,1 %). Cela résulte de la destruction de 400 emplois en Ille-et-Vilaine, en raison notamment de la poursuite du dispositif de départs volontaires au sein du groupe PSA. En parallèle, l'accélération de l'activité en fin d'année 2018 du groupe automobile sur le site de la Janais à proximité de Rennes a donné lieu au recrutement de nombreux intérimaires.

L'emploi dans la construction confirme sa reprise

Le secteur de la construction crée 1 400 emplois en 2018, correspondant à une progression de 2,0 %, après 2,5 % en 2017. Ce secteur confirme ainsi sa reprise après huit années de baisse, de 2009 à 2016. La hausse constatée dans la région en 2018 est similaire à celle du niveau national (+ 1,9 %).

L'emploi dans la construction augmente dans chaque département breton, de 1,3 % dans le Morbihan à 2,8 % dans le Finistère.

Le tertiaire marchand regroupe la majorité des créations d'emploi

Dans le tertiaire marchand, les créations d'emplois décélèrent en 2018 (+ 1,3 %) après la forte progression observée en 2017 (+ 3,4 %). L'emploi tertiaire croît néanmoins à un rythme plus élevé qu'au niveau national (+ 0,9 % en 2018). Sur un an, 6 800 emplois ont été créés dans la région, soit près de 60 % des créations observées sur l'ensemble des secteurs. En

2018, l'emploi tertiaire est pénalisé par sa composante intérimaire, en baisse de 2,5 % après la forte hausse de 20,7 % enregistrée en 2017 (*encadré*). Hors intérim, la hausse de l'emploi tertiaire est donc plus soutenue (+ 1,7 % soit près de 8 000 emplois supplémentaires).

Nouvelle hausse de l'emploi dans le commerce

En 2018, l'emploi salarié dans le commerce poursuit sa progression (+ 1,4 % après + 1,6 % en 2017). Dans ce secteur, 2 200 emplois ont été créés en un an. Le rythme de croissance est plus élevé en Bretagne qu'en France (+ 0,6 %). La hausse de l'emploi dans le commerce s'observe dans chaque département breton, de + 1,2 % dans le Finistère à + 1,6 % en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

Dynamisme dans les services aux entreprises et l'information-communication

Les services aux entreprises, hors intérim, contribuent à nouveau fortement au dynamisme des services marchands. Ce secteur gagne 2 900 emplois en Bretagne en 2017, soit une progression de 3,1 % plus soutenue qu'au niveau national (+ 2,4 %). La hausse est nettement plus forte dans le Morbihan (+ 6,7 %) et en Ille-et-Vilaine (+ 4,0 %) que dans les Côtes-d'Armor (+ 0,4 %) et le Finistère (+ 0,6 %).

Dans l'information et la communication, les créations d'emploi sont en hausse de 3,7 % (+ 1 100 emplois) après + 2,5 % en 2017. L'accélération vaut également au niveau national (+ 4,3 % après + 2,8 %). L'Ille-et-Vilaine porte la hausse régionale avec 900 emplois supplémentaires (+ 4,8 %), imité, dans une moindre mesure, par le Finistère (+ 3,6 % soit + 100 emplois). Ces deux départements bénéficient notamment du dynamisme

1 Emploi salarié total par secteurs d'activité en Bretagne

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %				
	2018 T4 (en milliers)	Evolution annuelle		Evolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017 *	
		Bretagne	Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne
Agriculture	27,1	5,3	1,9	2,2	1,0
Industrie	172,7	0,2	0,3	-0,2	-0,8
Industrie agro-alimentaire	70,7	0,4	0,4	0,6	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,7	-0,1	0,9	-0,9	-0,6
Biens d'équipement	18,5	1,0	0,1	0,5	-1,4
Matériels de transport	9,7	-2,7	0,1	-3,2	-1,2
Autres branches industrielles	61,1	0,2	0,2	-0,6	-1,1
Construction	71,5	2,0	1,9	-1,2	-1,4
Tertiaire marchand	528,9	1,3	0,9	1,6	1,3
Commerce	154,4	1,4	0,6	0,4	0,4
Transports	61,2	1,1	1,2	0,7	0,2
Hébergement - restauration	47,2	2,6	1,8	2,0	1,7
Information - communication	30,1	3,7	4,3	1,9	1,3
Services financiers	32,4	-0,4	0,4	1,1	0,5
Services immobiliers	8,2	1,6	-0,7	1,7	0,4
Services aux entreprises hors intérim	96,1	3,1	2,4	2,1	1,9
Intérim	43,6	-2,5	-3,3	8,1	8,9
Services aux ménages	55,7	-0,1	-1,0	0,4	-0,2
Tertiaire non marchand	423,3	0,5	-0,1	0,8	0,6
Total	1223,4	1,0	0,6	0,9	0,6

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

* : évolution annuelle qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si elle avait été la même pour chaque année de la période considérée.

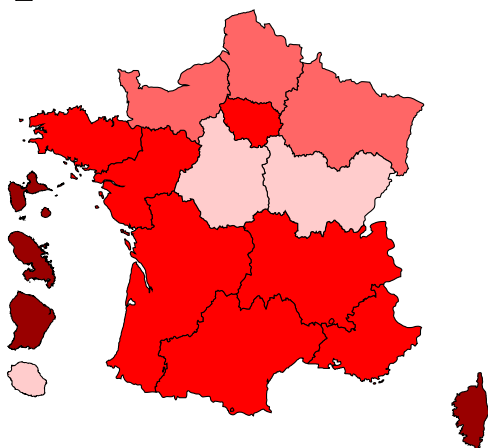
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution régionale de l'emploi salarié

France hors Mayotte : 0,6 %
Glissement annuel 2018-2017 (en %)

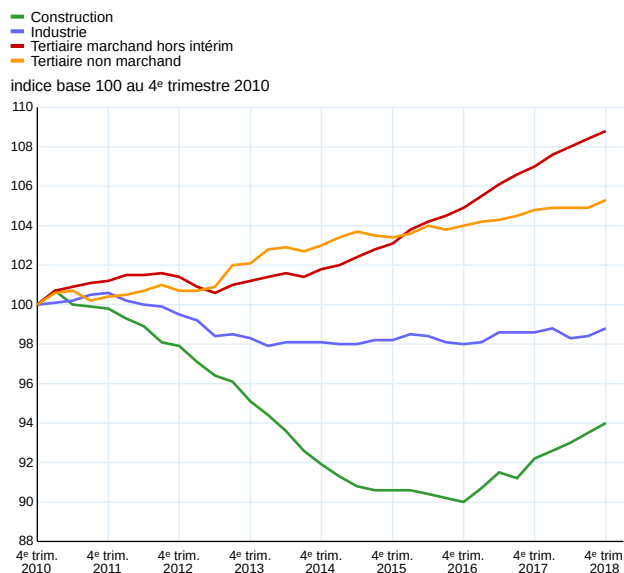
- 1,2 et plus
- de 0,6 à moins de 1,2
- de -0,2 à moins de 0,6
- moins de -0,2



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
©IGN-Insee 2019

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bretagne



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Emploi salarié total par départements et par grands secteurs d'activité en Bretagne

	2018 T4 (en Milliers)	Glissement annuel						Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont intérim	Tertiaire non marchand	
Côtes-d'Armor	194,8	ns	1,1	1,9	1,8	11,8	-0,6	0,9
Finistère	328,3	ns	0,0	2,8	0,1	-8,6	0,2	0,5
Ille-et-Vilaine	447,4	ns	-0,3	1,8	1,8	-4,0	0,9	1,3
Morbihan	252,9	ns	0,5	1,3	1,3	-4,0	0,8	1,0
Bretagne	1223,4	5,3	0,2	2,0	1,3	-2,5	0,5	1,0

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement : À partir des résultats du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) localisées, réalisées en partenariat avec l'Acooss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim), s'est étendu. En 2017, les ETE publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des ETE localisées comprend les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

croissant de leur écosystème numérique, en particulier dans les métropoles de Rennes et Brest.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration crée 1 200 emplois en 2018, soit une progression de 2,6 % plus soutenue qu'au niveau national (+ 1,8 %). Cette augmentation s'observe dans chaque département breton, à l'exception du Morbihan (- 0,6 %).

L'emploi dans les transports croît de 1,1 % en 2018 (+ 600 emplois), à un rythme proche de celui de la France (+ 1,2 %). Il progresse plus dans les Côtes-

d'Armor (+ 2,4 %) mais recule de nouveau dans le Finistère (- 0,5 % après - 1,7 % en 2017).

Dans les activités immobilières, l'emploi augmente de 1,6 % (+ 1,3 % en 2017), alors qu'il se replie de nouveau au niveau national (- 0,7 % après - 0,6 % en 2017). Dans les services aux ménages, l'emploi est quasi-stable en Bretagne (- 0,1 %) et recule de 1,0 % en France. En revanche, l'emploi dans les services financiers diminue de 0,4 % dans la région tandis qu'il progresse de 0,4 % dans l'Hexagone.

Plus d'emplois dans le tertiaire non marchand

Dans le secteur tertiaire non marchand¹, l'emploi progresse de 0,5 % en 2018, soit près de 2 000 emplois supplémentaires. Il est quasi stable au niveau national (- 0,1 %). L'emploi non marchand augmente plus en Ile-et-Vilaine (+ 0,9 %) et dans le Morbihan (+ 0,8 %) que dans le Finistère (+ 0,2 %). Dans les Côtes-d'Armor, il recule de 0,6 %.

1- Ce secteur comprend l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

La légère baisse de l'intérim en 2018 impacte l'industrie non agroalimentaire et la construction

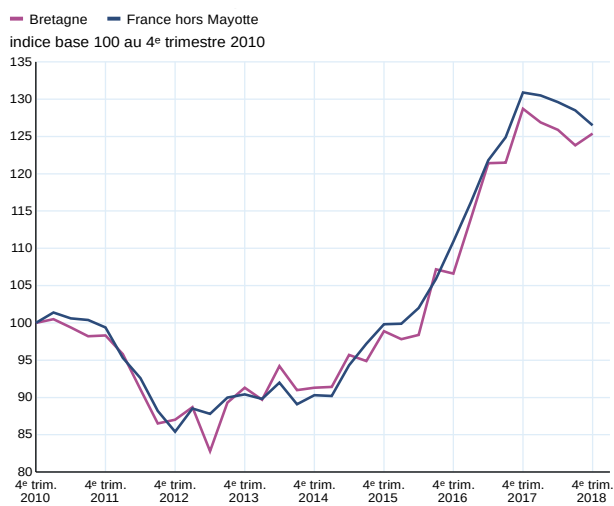
L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 3,6 % de l'emploi salarié total à la fin de l'année 2018, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. Lors d'opérations de réduction d'effectifs salariés, les postes des intérimaires sont en général les premiers supprimés. Inversement, dans un contexte de reprise de l'activité de l'entreprise utilisatrice, les travailleurs intérimaires sont bien souvent rappelés en premier avant des phases éventuelles de recrutement.

Fin 2018, 43 630 intérimaires sont comptabilisés en Bretagne. L'emploi intérimaire a reculé de 2,1 % au premier semestre avant de quasiment se stabiliser au second (- 0,4 %) (figure 5). Au total, le repli atteint ainsi 2,5 % sur un an. Cette variation est plus modérée que celle enregistrée en France (- 3,3 %). Le nombre d'intérimaires en fin d'année est en nette diminution dans le Finistère (- 8,6 %). Il baisse plus modérément en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan (- 4,0 %) alors qu'il progresse de 11,8 % dans les Côtes-d'Armor.

Toutefois, le nombre d'intérimaires au 4^e trimestre 2017 était particulièrement élevé comparé à celui des 3 trimestres précédents alors que celui du 4^e trimestre 2018 est dans la moyenne des trois premiers trimestres de l'année 2018. En outre, la durée des missions d'intérim a légèrement augmenté en 2018 comparé à 2017.

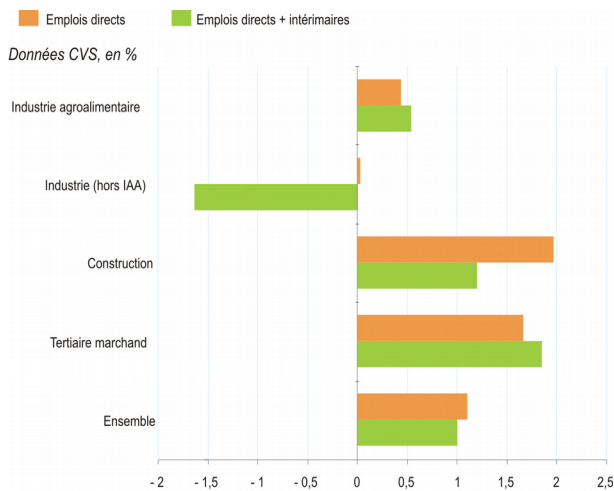
Ainsi, mesuré en moyenne sur l'ensemble de l'année et en équivalent temps plein (ETP), le volume de l'activité intérimaire en 2018 dans la région apparaît alors en augmentation de 4,6 % par rapport à l'année 2017. Ce volume s'accroît plus fortement dans les Côtes-d'Armor (+ 8,7 %) et en Ile-et-Vilaine (+ 6,6 %) que dans le Morbihan (+ 2,8 %) alors qu'il recule légèrement dans le Finistère (- 0,4 %).

5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoos-Urssaf, Dares, Insee.

6 Évolution annuelle 2017-2018 de l'emploi salarié en Bretagne



Note : Les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission. Champ : emploi salarié en fin de trimestre, hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs. Sources : Insee, estimations d'emploi au 4^e trimestre 2018 - Direccte Bretagne.

En mesurant l'emploi au 31 décembre, l'intérim en 2018 a freiné la hausse globale du nombre d'emplois salariés dans la région. Alors que 12 900 emplois salariés ont été créés par des emplois directs, 1 100 ont été détruits dans l'intérim. Contrairement à l'année précédente, l'intérim n'a pas soutenu l'activité industrielle en 2018 (figure 6). Hors secteur agroalimentaire, l'emploi direct dans l'industrie est resté stable mais il baisse de 1,6 % en intégrant l'intérim. Environ 1 900 emplois intérimaires y ont été supprimés, dont près de 600 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Dans l'industrie agroalimentaire, qui emploie à elle seule un quart des intérimaires de la région, l'emploi intérimaire gagne 1,2 %. Le gain de l'emploi direct dans la construction (+ 1 400 postes) est en partie rogné par la baisse conséquente de l'emploi intérimaire (- 450 postes). En conséquence, l'accroissement de 2 % de l'emploi dans ce secteur sans prendre en compte l'intérim est ramené à 1,2 % après prise en compte de celui-ci. Dans le secteur tertiaire marchand, le recours à l'intérim est plus faible et l'évolution positive de l'emploi intérimaire (+ 9,4 %) a peu d'effet sur l'évolution globale de l'emploi (+ 1,7 % hors intérim, + 1,8 % en le comptabilisant). La hausse est notable dans le transport et l'entreposage (près de 500 intérimaires supplémentaires), le commerce (+ 350) et les activités de services administratifs et de soutien (+ 400).

Chômage et politique d'emploi

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi en 2018

En recul de 0,2 point sur un an, le taux de chômage en Bretagne atteint son plus bas niveau depuis 2009. Comme en 2017, la Bretagne enregistre également une baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). La situation sur le marché du travail est plus favorable aux hommes et aux jeunes. Malgré la hausse du nombre de demandeurs d'emplois exerçant une activité réduite, la demande d'emploi globale (catégories A, B, C) décroît pour la première fois depuis dix ans. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue fortement.

Stéphane Moro, Directe

Le taux de chômage à son plus bas niveau depuis 2009

En Bretagne, le taux de chômage s'élève à 7,2 % de la population active fin 2018, soit 0,2 point de moins que fin 2017 (*figure 1*). Ce léger repli conforte la nette baisse enregistrée en 2017. Le taux de chômage en Bretagne atteint ainsi son plus bas niveau depuis début 2009 et devient le plus faible des régions françaises avec celui des Pays de la Loire. En France, il s'établit à 8,8 % de la population active au 4^e trimestre 2018, en ayant diminué également de 0,2 point en un an.

Le taux de chômage recule à un rythme semblable dans les quatre départements bretons (*figure 2*). L'Ille-et-Vilaine connaît toujours la situation la plus favorable avec un taux de chômage à 6,5 %. Il s'établit à 7,5 % dans le Finistère, 7,6 % dans le Morbihan et 7,7 % dans les Côtes-d'Armor.

Par zone d'emploi, Vitré enregistre le taux de chômage le plus faible (4,8 %), devant Fougères (6,0 %). À l'opposé, Guingamp (8,8 %) et Carhaix-Plouguer (8,7 %) se situent à des niveaux proches du taux national.

La demande d'emploi sans activité en recul

Entre fin 2017 et fin 2018, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) baisse de 1,8 % et s'établit à 143 390 personnes soit 2 570 inscrits de moins en un an (*figure 3*). La diminution sur un an est un peu plus modérée en France (-1,4 %). Les quatre départements bretons enregistrent un recul des demandeurs d'emploi de catégorie A. Il est plus marqué dans le Morbihan (-3,1 %) et les Côtes-d'Armor (-2,2 %) et plus modéré dans le Finistère (-1,0 %) et l'Ille-et-Vilaine (-1,1 %). Cette tendance favorable est toutefois atténuée

en intégrant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C). En effet, leur nombre augmente de 1,0 % sur un an, soit 1 160 inscrits supplémentaires. Cette hausse concerne particulièrement les demandeurs d'emploi de catégorie C (activité réduite longue, plus de 78 heures dans le mois) avec 1 480 demandeurs d'emploi supplémentaires. Elle est cependant moins élevée que les années précédentes.

Première baisse depuis plus de 10 ans des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C

Au total, le nombre d'inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B et C) baisse de 0,5 % en 2018 pour s'établir à 265 340 personnes. Cette diminution de 1 410 personnes est la première enregistrée au cours de la dernière décennie. Hormis l'Ille-et-Vilaine, stable sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi se replie dans les autres départements bretons, de 0,4 % dans le Finistère à 1,2 % dans le Morbihan. En France, la demande d'emploi de catégorie A, B ou C recule plus faiblement (-0,2 %).

Une évolution plus favorable aux hommes et aux jeunes

Le nombre d'hommes inscrits en catégorie A, B ou C décroît de 1,3 % alors que celui des femmes est quasiment stable (+0,2 %). Cependant, les jeunes femmes de moins de 25 ans sont plus favorisées par le reflux de la demande d'emploi que leurs homologues masculins (-3,3 % contre -1,6 %). Les femmes sont plus présentes parmi les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (59,0 %) et un peu moins parmi les demandeurs d'emploi sans activité (49,4 %).

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C fléchit de

2,5 %. Les jeunes exerçant une activité réduite (catégories B ou C) en sont les principaux bénéficiaires (-3,7 %) alors que le recul est de 1,5 % en catégorie A.

Les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus ne profitent pas de la baisse globale. Le nombre d'inscrits en catégorie A, B ou C augmente de 1,9 %, en raison notamment de la forte hausse parmi ceux exerçant une activité réduite (+7,2 %) alors que le nombre de seniors sans activité (catégorie A) recule de 1,5 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée continue d'augmenter avec une hausse de 3 % pour ceux inscrits depuis plus d'un an. Ces derniers représentent désormais 46,7 % du total des demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C soit 1,6 point de plus que fin 2017.

Moins de demandeurs d'emploi entrés en formation

En 2018, l'État et le Conseil régional signent la convention d'amorçage du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) ouvrant 4 935 entrées en formation supplémentaires. Cette convention vise à maintenir la dynamique en faveur de la formation des demandeurs d'emploi voulue par le « plan 500 000 formations supplémentaires » en 2016 et 2017. Elle s'adresse aux personnes peu ou pas qualifiées auxquelles elle propose des formations de remise à niveau, de maîtrise des savoirs de base, de remobilisation ou d'aide à l'élaboration de projet. En 2018, 45 530 personnes en recherche d'emploi sont entrées en formation soit une baisse de 3 % par rapport à 2017.

Fin 2018, 14 890 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie D¹, soit près de 700 personnes supplémentaires en un an.

1- Demandeurs d'emploi non disponibles pour rechercher un emploi, en arrêt maladie, en congé maternité ou en formation.

Plus d'alternants, moins de contrats aidés

Généralement ciblés vers les publics en difficulté sur le marché du travail, les dispositifs de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion (CUI), emploi d'avenir, parcours emploi compétence (PEC) ou insertion par l'activité économique) s'établit à 10 535 fin 2018. Le nombre d'entrants dans ces dispositifs recule de 30,1 % en un an (comparé à -28,3 % au niveau national) (figure 4).

En 2018, les contrats aidés sont en partie transformés en parcours emploi compétences (PEC) associant mise en situation professionnelle, accès à la formation et à l'acquisition de compétences (définitions). En 2018, 4 945 entrées dans ce dispositif sont comptabilisées, soit une baisse de

43,3 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, il n'est plus possible de conclure des contrats emplois d'avenir. Seules 760 personnes restent encore présentes dans ce dispositif en fin d'année 2018 contre 1 800 un an plus tôt, soit une baisse de 58 %.

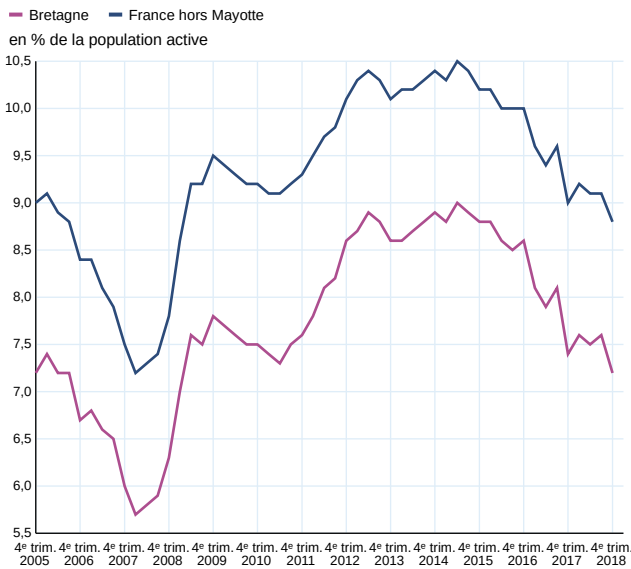
En 2018, L'insertion par l'activité économique (IAE) mobilise en Bretagne 162 structures conventionnées par l'État qui reçoivent à ce titre des aides financières. L'IAE regroupe ainsi un ensemble d'associations ou d'entreprises qui s'engagent à accueillir et embaucher, pour une durée limitée, des personnes très éloignées de l'emploi en raison de difficultés personnelles et professionnelles. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer une mise en situation de travail, doublée d'un accompagnement social et professionnel personnalisé. Le nombre de recrutement sur l'ensemble de l'année 2018, qui dépend en partie des

aides, recule de 8,3 % pour s'établir à 11 440. Fin décembre 2018, 5 140 personnes sont salariées dans les structures de l'IAE, en baisse de 6,9 % sur un an.

Les recrutements en alternance augmentent de 6,0 % en 2018. Avec 10 740 nouveaux contrats sur l'année, la hausse est plus forte pour les contrats de professionnalisation (+10,7 %) que pour les contrats d'apprentissage (+2,8 %). Le nombre d'entrées en apprentissage dans le secteur privé, qui concentre près de 96 % des embauches d'apprentis, atteint 14 080 (+3,6 %), faisant suite à une progression de 8,3 % en 2017. Dans le secteur public, le nombre d'entrées recule, de 770 en 2017 à 640 en 2018.

Le nombre d'entrées de jeunes bénéficiaires du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) porté par les missions locales s'établit à 9 685 en 2018, en repli de 3,5 % par rapport à 2017. ■

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage par département

	en % de la population active					Évolution
	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4 (p)	2018 T4 / 2017 T4 (en points de %)
Côtes-d'Armor	7,9	8,2	8,0	8,0	7,7	-0,2
Finistère	7,7	7,9	7,8	7,9	7,5	-0,2
Ille-et-Vilaine	6,6	6,9	6,8	6,9	6,5	-0,1
Morbihan	7,9	8,1	7,9	8,0	7,6	-0,3
Bretagne	7,4	7,6	7,5	7,6	7,2	-0,2
France hors Mayotte	9,0	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 ¹	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	122 510	72 540	46,2	50,6	-1,3	-2,1
Femmes	142 830	70 850	53,8	49,4	0,2	-1,4
Moins de 25 ans	37 240	20 650	14,0	14,4	-2,5	-1,5
25 à 49 ans	162 500	84 370	61,2	58,8	-1,0	-1,9
50 ans ou plus	65 600	38 390	24,7	26,8	1,9	-1,5
Inscrits depuis un an ou plus	123 990	nd	46,7	nd	3,0	nd
Bretagne	265 340	143 390	100,0	100,0	-0,5	-1,8
France entière	5 916 700	3 674 400	100,0	100,0	-0,2	-1,4

nd : données non disponibles.

¹ : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Note : données CVS-CJQ.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Aides à l'emploi	47 566	41 917	-11,9
- Contrats aidés	23 547	16 453	-30,1
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	8 723	4 945	-43,3
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 209	9	-99,3
Emploi d'avenir	1 133	56	-95,1
Insertion par l'activité économique (IAE)	12 482	11 443	-8,3
- Contrats en alternance	24 019	25 464	6,0
Apprentissage	14 318	14 722	2,8
Contrat de professionnalisation	9 701	10 742	10,7
Accompagnement des jeunes	10 033	9 685	-3,5
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	10 033	9 685	-3,5
dont Garantie jeunes	3 164	3 112	-1,6

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Champ : Région.

Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

Avertissement : l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données, y compris pour les estimations du taux de chômage, le niveau d'emploi intervenant dans le calcul du dénominateur du taux de chômage.

Démographie des entreprises

Les créations atteignent un niveau record, les défaillances reculent de nouveau

En 2018, les créations d'entreprises atteignent un niveau historique : 23 000 entreprises ont été créées en Bretagne, soit 17,9 % de plus qu'en 2017. Ce dynamisme profite à tous les départements. Cette hausse est portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs (+ 26,3 %) qui représentent 41 % des nouvelles entreprises, mais aussi par celles des entreprises individuelles (+ 20,5 %). Les créations de sociétés progressent moins (+ 5,2 %). Le secteur des transports est le plus dynamique. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises sont en baisse pour la quatrième année consécutive.

Muriel Cazenave, Insee

En 2018, 23 003 entreprises ont été créées en Bretagne. Ces créations sont en nette augmentation, de 17,9 % par rapport à l'année 2017 (figure 1). Après trois ans de hausse consécutive, elles dépassent leur niveau record de 2010 (figure 2), avec un rythme de progression proche de celui enregistré en France (+ 16,9 %).

Ce dynamisme profite à chaque département breton. L'Ille-et-Vilaine affiche la plus forte progression (+ 20,1 %) devant les Côtes-d'Armor (+ 17,4 %), le Morbihan (+ 17,3 %) et le Finistère (+ 15,5 %).

Forte hausse des immatriculations de micro-entrepreneurs

En 2018, 9 488 entreprises ont été créées en Bretagne sous le régime de micro-entrepreneur, soit une forte hausse de 26,3 % par rapport à 2017, semblable à celle enregistrée au niveau national (+ 27,5 %). Cette progression marquée peut s'expliquer par les évolutions législatives entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, notamment le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié de la micro-entreprise (définitions). Avec 41 % des entreprises créées en Bretagne en 2018, ce statut reste le plus répandu.

La croissance des immatriculations de micro-entrepreneurs est particulièrement marquée dans les Côtes-d'Armor (+ 33,3 %) et le Morbihan (+ 29,1 %). Elle est un peu moins prononcée en Ille-et-Vilaine (+ 23,9 %) et dans le Finistère (+ 24,2 %).

En 2018, 7 039 entreprises individuelles (définitions) ont été créées en Bretagne. Cela correspond à un peu moins d'un tiers (31 %) de l'ensemble des créations. Le nombre d'entreprises individuelles créées augmente nettement par rapport à 2017 (+ 20,5 %), autant qu'en France (+ 20,0 %). La progression est plus forte en Ille-et-Vilaine (+ 27,6 %) que dans le Finistère (+ 21,0 %), le Morbihan (+ 16,2 %) et les Côtes-d'Armor (+ 13,9 %). Ce dernier département est ce-

pendant le seul où ce statut est plus fréquent (37 %) que celui de micro-entrepreneur (34 %).

Les sociétés (définitions) représentent 28 % des créations d'entreprises en Bretagne. Ainsi, 6 476 sociétés ont été créées en Bretagne en 2018, soit une progression de 5,2 % par rapport à 2017, supérieure à la moyenne nationale (+ 1,6 %). La hausse est plus élevée en Ille-et-Vilaine (+ 9,3 %) et proche de la moyenne régionale dans les Côtes-d'Armor (+ 6,6 %) et le Morbihan (+ 5,3 %). En revanche, la création de sociétés diminue dans le Finistère (- 2,9 %).

Envol des créations dans les transports

Le nombre de nouvelles entreprises augmente dans tous les secteurs de l'économie bretonne (figure 3). C'est surtout le cas dans le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 25,4 %), comme au niveau national (+ 23,3 %). Avec 5 977 créations dans la région, ce secteur atteint son plus haut niveau depuis 2010. La création dans le sous-secteur des transports est particulièrement dynamique (+ 158,2 %), plus qu'en France (+ 68,1 %). La hausse est plus modérée dans le commerce (+ 9,4 %) et l'hébergement-restauration (+ 7,0 %).

La forte croissance des créations dans l'ensemble du secteur est portée par les micro-entrepreneurs (+ 46,4 %). Elle l'est aussi par les entreprises individuelles (+ 37,8 %).

Toujours dynamiques, les services aux entreprises et aux particuliers représentent 58 % des créations d'entreprises en Bretagne en 2018 et continuent leur progression en atteignant également un niveau record. Avec 7 693 créations (+ 17,9 %), la croissance dans les services aux entreprises est plus élevée que dans les services aux particuliers (5 621 créations soit + 13,4 %). Dans les services aux entreprises, la hausse des créations vaut d'abord pour les entreprises individuelles (+ 27,7 %) puis les micro-entrepreneurs (+ 23,5 %). Dans les services aux particu-

liers, la hausse est portée essentiellement par les micro-entrepreneurs (+ 23,0 %).

Avec 2 286 nouvelles entreprises de construction en 2018, les créations dans ce secteur repartent à la hausse (+ 12,9 %, après - 5,7 % en 2017). Les créations sous le statut de micro-entrepreneur augmentent de 18 %. Cependant, ce statut reste le moins répandu dans la construction, avec 27 % des créations. Les nouvelles sociétés, qui représentent 41 % des créations dans ce secteur, augmentent de 15,1 %.

Dans l'industrie, 1 426 entreprises ont été créées en Bretagne en 2018, soit 14,5 % de plus qu'en 2017. Ce nombre de créations d'entreprises est le plus élevé depuis 2011. La hausse est plus marquée pour les entreprises individuelles (+ 18,1 %) et les micro-entrepreneurs (+ 17,4 %) que pour les sociétés (+ 6,8 %).

Les défaillances d'entreprises baissent pour la 4^e année consécutive

En Bretagne, 2 067 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en 2018, soit 6,4 % de moins qu'en 2017. Ce recul est plus marqué qu'au niveau national (- 0,9 %) (figure 4). Il s'agit de la 4^e année consécutive de baisse dans la région.

Tous les départements bretons sont concernés par cette diminution, en premier lieu les Côtes-d'Armor (- 13,5 %). L'Ille-et-Vilaine (- 6,4 %) et le Morbihan (- 6,1 %) suivent la tendance régionale tandis que la baisse est moindre dans le Finistère (- 1,4 %).

Le recul des défaillances profite à presque tous les secteurs (figure 5). La baisse est marquée dans le commerce, transport, hébergement et restauration (- 8,6 %), secteur qui représente 38 % des défaillances d'entreprises. Elle s'observe aussi dans l'industrie (- 8,2 %), la construction (- 7,5 %), les services aux entreprises (- 4,3 %) et les services aux particuliers (- 4,0 %). A contrario, les défaillances d'entreprises augmentent dans l'agriculture (+ 2,6 %), alors qu'elles diminuent au niveau national (- 7,4 %). ■

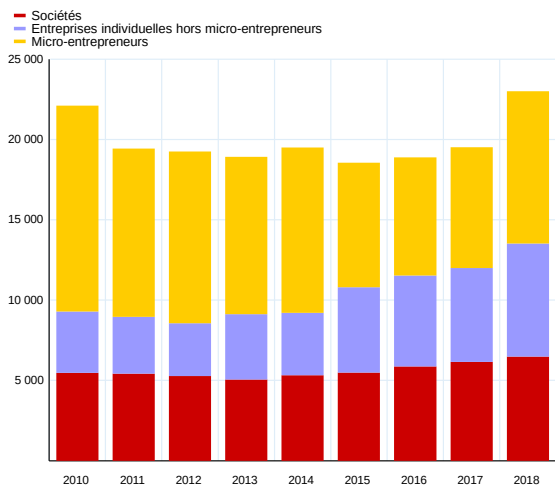
1 Créations d'entreprises par département

en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Évolution 2018/2017	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017
Côtes-d'Armor	6,6	13,9	33,3	3 597	17,4
Finistère	-2,9	21,0	24,2	5 524	16,5
Ille-et-Vilaine	9,3	27,6	23,9	8 502	20,1
Morbihan	5,3	16,2	29,1	5 380	17,3
Bretagne	5,2	20,5	26,3	23 003	17,9
France entière	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9

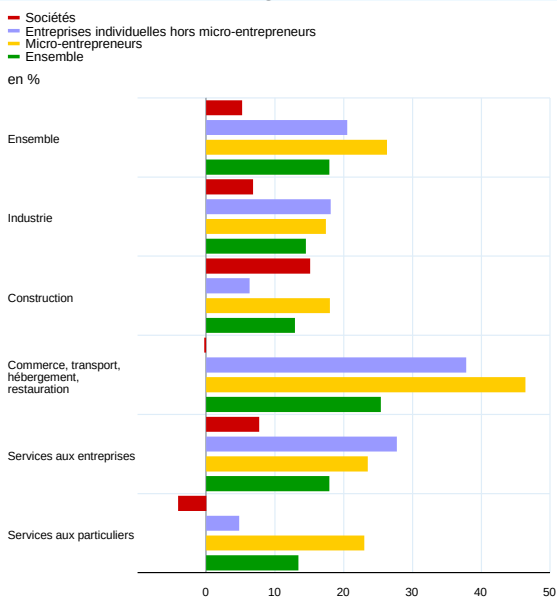
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par statut



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 en Bretagne



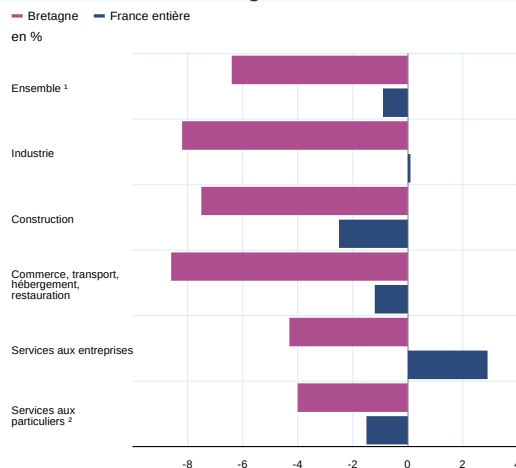
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Côtes-d'Armor	373	-13,5
Finistère	551	-1,4
Ille-et-Vilaine	602	-6,4
Morbihan	541	-6,1
Bretagne	2 067	-6,4
France entière	54 009	-0,9

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2017 et 2018 en Bretagne



1 : y compris agriculture.
 2 : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 16 avril 2019).

Commerce extérieur

Une sensible progression des échanges, accompagnée d'un creusement du déficit commercial en 2018

En 2018, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,4 % des exportations et 2,2 % des importations de l'économie française. Ces échanges progressent plus faiblement pour les exportations (+ 1,4 %) que pour les importations (+ 6,2 %). Le déficit commercial de la Bretagne se relève à 816 millions d'euros. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations) se dégrade ainsi de façon significative (93,3 %). Le premier poste des exportations, largement excédentaire, reste celui des produits de l'industrie agroalimentaire. L'Union européenne – Allemagne en tête – constitue de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne, tandis que la Chine confirme sa deuxième place parmi les fournisseurs. Sur les quelque 3 500 entreprises de la région ayant réalisé des opérations d'exportation, plus de 90 % sont des TPE/PME.

Jérôme Chastenot, Direccte Bretagne

En 2018, les échanges extérieurs de la Bretagne ont poursuivi leur progression. Les exportations ont augmenté de 1,4 % pour atteindre 11,4 Md€¹ et les importations de 6,2 % pour s'élever à 12,3 Md€. Le déficit commercial s'est ainsi nettement creusé, s'établissant à 816 M€ en 2018 contre 259 M€ en 2017. La trajectoire du commerce extérieur de la Bretagne au cours des 20 dernières années (*figure 1*) indique que la région, auparavant excédentaire, enregistre depuis la crise de 2009 un solde négatif (hors 2013).

Avec 2,4 % des exportations françaises² en 2018, la Bretagne se situe, comme en 2017, au 12^e rang des régions exportatrices, devant la Corse. Les importations en Bretagne représentent 2,2 % du total enregistré au niveau national.

Le classement par département évolue peu en 2018 (*figure 2*). L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec 43 % des exportations et des importations de la région, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne. Suivent le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

Des exportations toujours dominées par les produits agroalimentaires

Les produits des industries agroalimentaires (3,96 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne. Toutefois, ces exports diminuent de 4 % en valeur. Tout en conservant une place prépondérante, le secteur des viandes

et produits à base de viande (1,42 Md€) recule de 5 %. Des baisses sont aussi enregistrées sur les produits laitiers et glaces (0,80 Md€, -9 %) et les produits alimentaires divers (0,40 Md€, -5 %), alors que les aliments pour animaux poursuivent leur progression (0,38 Md€, +9 %). Deuxième poste d'exportation, les ventes d'équipements industriels divers s'inscrivent à la hausse (3,10 Md€, +4,4 %), la baisse des expéditions de produits chimiques, parfums et cosmétiques (0,89 Md€, -3 %) étant largement compensée par la forte poussée des produits pharmaceutiques (0,47 Md€, +46 %). Les ventes d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique progressent nettement (2,07 Md€, +8,3 %), avec une belle performance des produits informatiques, électroniques et optiques (0,69 Md€, +23 %). Les exportations de matériels de transport sont à la hausse (1,61 Md€, +4 %) compte-tenu de la progression des expéditions enregistrées par le secteur de la construction automobile (1,45 Md€, +5 %).

Des importations plus diversifiées, en hausse dans presque tous les secteurs

Les flux de la plupart des produits importés en Bretagne augmentent en 2018. Au premier rang, les équipements divers (5,08 Md€) affichent une progression de 7 %. Suivent les produits des industries agroalimentaires (2,34 Md€) et les équipements mécaniques, le matériel électrique, électronique et informatique

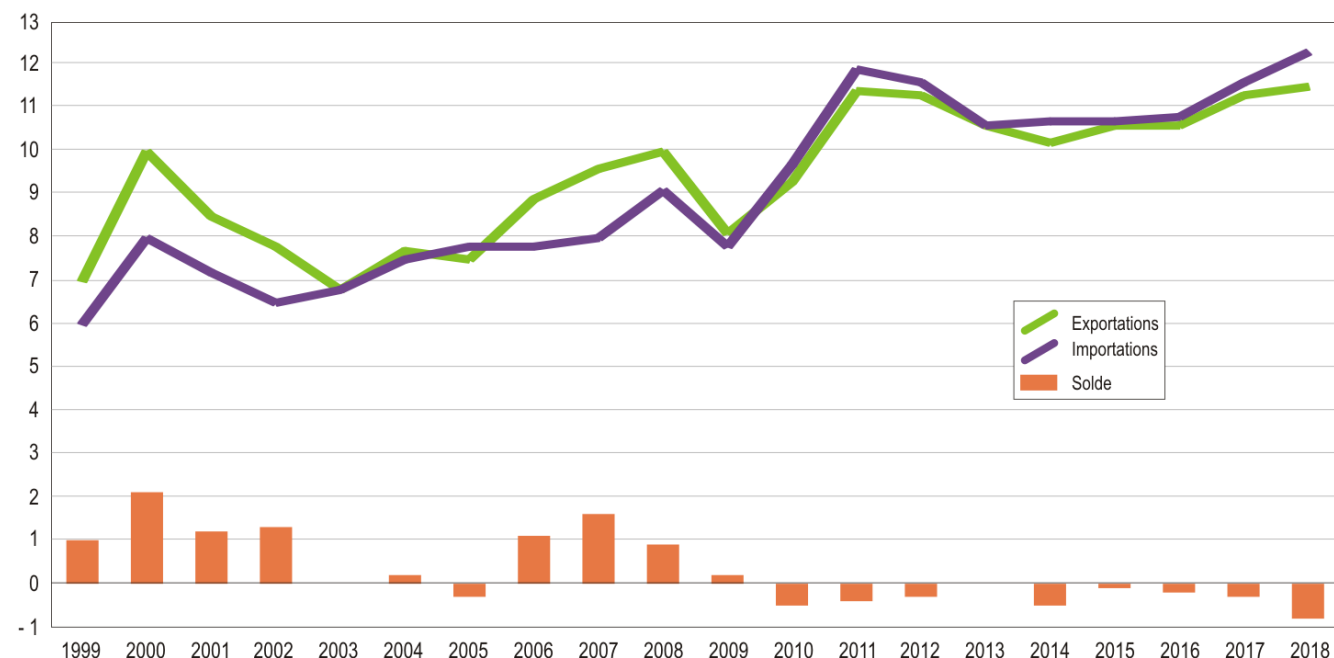
(2,10 Md€), postes qui augmentent chacun de 2 %. De leur côté, les importations de matériels de transport (1,22 Md€) progressent de 19 % par rapport à 2017.

L'Allemagne, premier partenaire de la Bretagne pour les échanges extérieurs

L'Union européenne (UE) reste la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente 64 % des exportations et 60 % des importations de la région en 2018. L'Allemagne conserve la première place avec 11,3 % des exportations et 13,0 % des importations (*figure 3*). Parmi les autres partenaires prépondérants au sein de l'UE figurent l'Espagne (9,5 % des exportations et 8,4 % des importations), la Belgique (resp. 7,6 % et 7,8 %), l'Italie (resp. 7,6 % et 5,9 %), les Pays-Bas (resp. 5,4 % et 7,4 %) et le Royaume-Uni (resp. 7,5 % et 4,0 %). Hors UE, le principal fournisseur de la région est la Chine (9,8 % des importations), loin devant les Etats-Unis (4,1 %). Comme en 2017, le Royaume-Uni figure au premier rang en matière d'excédent commercial pour l'économie bretonne (+ 371 M€), suivi par Singapour (+ 305 M€), l'Italie (+ 151 M€) et l'Arabie Saoudite (+ 133 M€). A contrario, la région enregistre son plus important déficit commercial avec la Chine (- 719 M€), suivie par la Russie (- 595 M€), l'Allemagne (- 307 M€) et les Pays-Bas (- 297 M€). ■

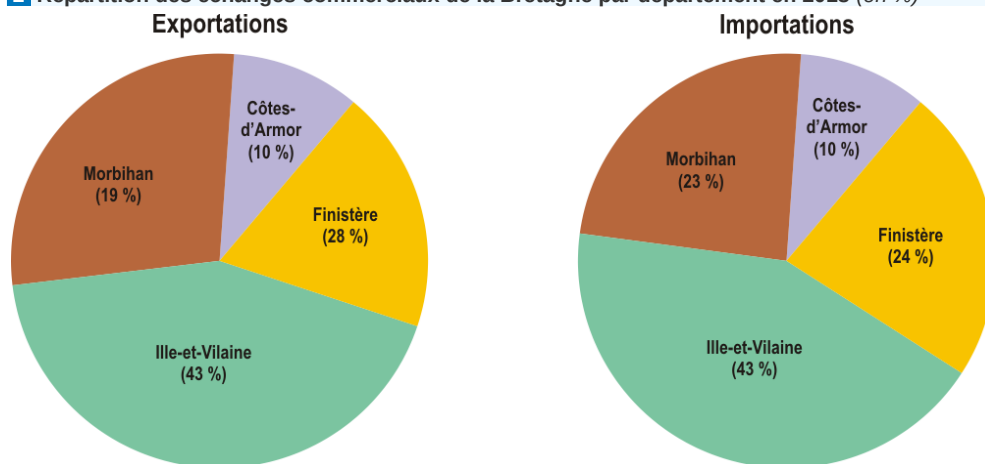
1- M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.
2- La référence nationale comprend la France métropolitaine et les 5 DOM.

1 Les échanges commerciaux de la Bretagne sur la période 1999-2018 (en milliards d'€)



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

2 Répartition des échanges commerciaux de la Bretagne par département en 2018 (en %)



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

3 Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2018 (en millions d'€)

Exportations			Importations		
Pays	Valeur	% du total	Pays	Valeur	% du total
Allemagne	1 288	11,3	Allemagne	1 595	13,0
Espagne	1 089	9,5	Chine	1 207	9,8
Italie	875	7,6	Espagne	1 026	8,4
Belgique	869	7,6	Belgique	960	7,8
Royaume-Uni	855	7,5	Pays-Bas	913	7,4
Pays-Bas	616	5,4	Italie	724	5,9
États-Unis	557	4,9	Russie	683	5,6
Chine	488	4,3	États-Unis	502	4,1
Pologne	375	3,3	Royaume-Uni	484	4,0
Singapour	317	2,8	Japon	335	2,7
Japon	211	1,8	Pologne	303	2,5
Corée du Sud	156	1,4	Portugal	251	2,1

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

Les données chiffrées présentées (source : Direction générale des Douanes et des droits indirects) concernent uniquement les échanges en valeur de marchandises, hors matériel militaire. L'information est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département de départ des marchandises qui est mentionné, c'est-à-dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.

Bilan annuel des entreprises

En 2018, en Bretagne, conformément aux prévisions, l'activité s'est encore accrue mais à un rythme moindre

En 2018, les résultats en Bretagne apparaissent la résultante d'une consolidation, attendue, dans le « secteur industriel », d'une nouvelle augmentation, un peu moins forte que prévue cependant, dans les « services marchands » et d'une trajectoire restée ascendante au sein de la « construction ». Malgré les difficultés persistantes et générales rencontrées par les entreprises de tous secteurs pour trouver de la main-d'œuvre disponible, les effectifs ont progressé de façon tangible. Si les services marchands ont continué d'être le principal contributeur, les secteurs de la construction, et plus encore de l'industrie, ont, cette année, apporté une quote-part en hausse, et significative, au renforcement des emplois dans la région. Enfin, après la hausse enregistrée lors de l'exercice précédent, les dépenses d'investissement se sont globalement contractées.

Patrick ROLANDIN, Banque de France – Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Légère hausse du chiffre d'affaires de l'industrie

En 2018, la légère hausse du chiffre d'affaires total de l'industrie (+ 0,6 % contre + 5,5 % en 2017) (*figure 1*) est principalement imputable à la bonne tenue de l'activité dans le secteur de la fabrication de « matériels de transport ». Les « autres produits industriels » et les « industries alimentaires », bien qu'ayant enregistré des progrès plus tenus, ont tout de même aussi contribué à cette progression. À un an d'écart, la variation des effectifs industriels s'est, de nouveau, avérée positive, à un rythme jamais atteint depuis 2011. Comparé à l'an dernier, les investissements se sont repliés plus significativement que prévu.

Contrairement à l'an passé, les industriels n'ont pas tous connu en 2018 une évolution positive de leur chiffre d'affaires. C'est ainsi que l'activité s'est significativement repliée dans les « équipements électriques », sous l'influence, principalement, de la fabrication de « machines et équipement ». Après la nette augmentation de l'an passé, l'activité a marqué de timides avancées dans l'industrie agroalimentaire. Dans le secteur des « autres produits industriels », le chiffre d'affaires a aussi mis en lumière quelques avancées. Quant à l'activité dans la fabrication des « matériels de transport », elle s'est intensifiée, sous l'effet de l'accélération des rythmes de fabrication dans l'industrie automobile.

En décalage avec les prévisions faites lors de la précédente enquête effectuée par la Banque de France (*encadré*), les exportations industrielles ont connu une contraction en 2018 (- 2,1 % contre + 5,7 % en 2017), les évolutions dans ce domaine ap-

paraissent cependant assez hétérogènes entre les secteurs. À noter que, sous l'influence bénéfique des performances à l'étranger de certains secteurs, les « industries alimentaires » ont connu un raffermissement modéré de leur chiffre d'affaires à l'exportation.

Après le renforcement qui avait caractérisé l'exercice 2017, les effectifs ont encore été orientés à la hausse mais dans des proportions supérieures aux prévisions formulées par les industriels un an plus tôt. Une nouvelle fois, le dynamisme s'est avéré proportionnel à la taille puisque ce sont celles employant plus de 500 salariés qui ont le plus renforcé leurs effectifs (+ 4,0 %). De même, le niveau des intérimaires a sensiblement progressé. Comme en 2017, le niveau des effectifs a augmenté dans tous les secteurs.

Comme cela était annoncé, l'année s'est soldée par le recul des investissements plus accentué que ne le laissent supposer les prévisions formulées début 2018 par les chefs d'entreprises (- 6,6 %). Toutes les tailles d'entreprises ont été affectées par cette diminution, ainsi que tous les grands secteurs au sein de l'industrie.

Si la réduction des investissements a été un peu moins forte que prévue dans les « industries alimentaires », en revanche, au sein des « équipements électriques » le recul s'est avéré en tous points en phase avec les prévisions des chefs d'entreprise. S'agissant des « matériels de transports » et des « autres produits industriels », les évolutions des dépenses d'investissement ont été aussi nettement revues à la baisse et, en tout état de cause, dans des proportions supérieures aux anticipations recueillies à l'occasion de la précédente enquête.

Hausse moins forte que prévue dans les services marchands

En 2018, le chiffre d'affaires des « services marchands » a progressé légèrement en-dessous des prévisions formulées l'an dernier (+ 4,1 % contre + 4,9 % en 2017).

En revanche, les effectifs ont continué de croître à un rythme supérieur à celui qui avait prévalu en 2017 et qui s'avère le plus fort depuis 2010. Toujours dynamique, les investissements ont continué de s'accroître dans des proportions comparables à celles de l'exercice précédent.

Après une année 2017 de forte croissance d'activité, les chiffres d'affaires des « transports », ont encore progressé en 2018 grâce à une demande interne dynamique. Ces évolutions positives ont été renforcées par un prix du carburant en hausse très sensible sur la majeure partie de l'année. Malgré les difficultés de recrutement, l'effectif s'est accru via un fort recours à l'intérim. Après une année de pause, les investissements sont repartis à la hausse à un niveau voisin de celui observé en 2016.

La croissance dans le secteur des « activités informatiques » qui était vive depuis plusieurs années a été moins dynamique en 2018, alors que les prévisions des chefs d'entreprise tablaient sur une nouvelle accélération de l'activité. Les difficultés de recrutement très fortes dans ce secteur, particulièrement pour l'intérim, ont pu, ici où là, freiner les développements envisagés. En effet, le besoin de collaborateurs exprimé en début d'année n'a été couvert que très partiellement. Du fait de la forte demande, le secteur a pu accroître ses marges en 2018.

Après une année 2017 où la croissance d'activité avait été négative, les profes-

sionnels du secteur de « l'ingénierie et des études techniques » anticipaient une vive reprise en 2018. Au final, les chiffres d'affaires sont à peine maintenus mais, en revanche, les recrutements sont en hausse sensible.

La progression d'activité était attendue en hausse dans « l'activité de supports aux entreprises », elle a été nettement plus forte que prévue. La croissance des effectifs a été de la même façon plus dynamique qu'anticipée en début d'année avec une très forte hausse de l'intérim.

Nouvelle croissance de l'activité dans la construction

Dans le secteur de la construction, l'évolution de la production totale (+ 3,4 %) a été supérieure à ce que laissaient supposer les anticipations formulées l'an dernier (+ 2,1 %).

Cette poursuite de l'amélioration de l'activité a permis d'amplifier le mouvement haussier amorcé l'an dernier en matière d'effectifs (+ 5,0 %). Confirmant les prévisions émises l'an dernier, les dépenses

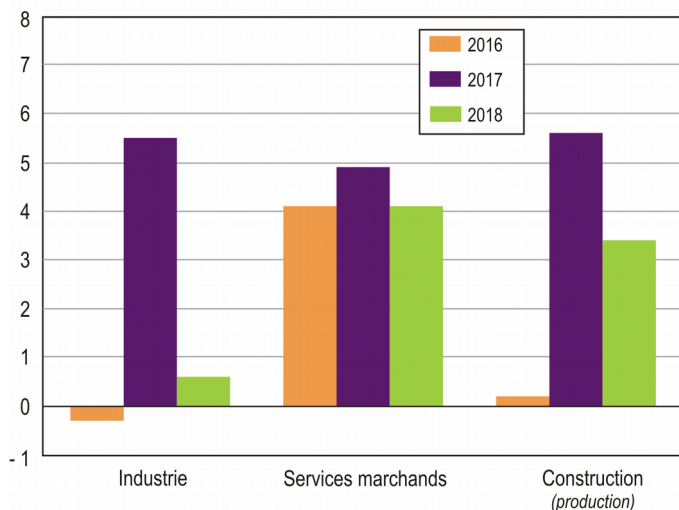
d'investissement ont vu leur niveau se réduire (- 7,7 %).

Le net redressement observé de la production en 2017 dans la construction a été suivi d'une nouvelle croissance de l'activité en 2018.

En dépit des difficultés de recrutement, les réalisations ont été supérieures aux prévisions faites. D'autre part, la demande d'intérimaires a été particulièrement significative dans le gros œuvre. ■

1 Consolidation dans l'industrie, augmentation un peu plus faible que prévu au sein des services marchands et trajectoire ascendante dans la construction

Variation des chiffres d'affaires par secteur en Bretagne (en %)



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2018.

Méthodologie de l'enquête auprès des entreprises

Les unités de la Banque de France en Bretagne effectuent chaque année, à partir de la mi-décembre et en janvier de l'année qui suit, une enquête auprès des entreprises industrielles, du bâtiment et des travaux publics et de certains secteurs des services marchands aux entreprises. Cette étude, au travers de l'évolution de leur chiffre d'affaires, de leurs exportations, de leurs effectifs, de leur rentabilité et de leur politique d'investissement, permet de dresser un premier bilan de l'exercice passé sans attendre l'arrêté des comptes et de tracer les perspectives pour l'année en cours. Collectées dès le début de l'année, les données recueillies comportent naturellement une part d'estimation : elles doivent donc être interprétées avec prudence, particulièrement en ce qui concerne les projets d'investissement.

L'échantillon d'entreprises ou d'établissements secondaires est constitué sur la base des seuils minimums de recensement suivants :

- industrie : 40 salariés,
- construction : 10 salariés,
- transports : 20 salariés,
- activités de nettoyage : 20 salariés,
- activités informatiques et ingénierie, analyses techniques : pas de seuil.

Les résultats de cette enquête sont exprimés en données redressées par les effectifs « ACOSS-URSSAF » pour prendre en compte à chaque niveau d'agrégation le poids réel de chaque secteur économique.

1 368 entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à l'enquête, représentant un peu plus de 144 000 salariés. Comparée aux chiffres 2017 fournis par « ACOSS-URSSAF », la couverture globale de cet échantillon se situe au-dessus de 50 % des effectifs salariés de la région.

Crédits bancaires

Nouvelle progression des encours globaux de crédits

En Bretagne, l'examen des encours de crédits au 31 décembre 2018 montre une progression plus faible qu'en 2017 (+ 5,0 % après + 6,0 %) et à un rythme inférieur à celui observé au plan national (+ 6,1 % contre + 5,0 % en 2017). La part des crédits à l'habitat reste importante en Bretagne (60,2 % contre 55,4 % au plan national).

Patrick ROLANDIN, Banque de France - Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

Un peu plus de 99 milliards d'euros d'encours de crédits

En progression de presque 4,8 milliards d'euros sur l'année 2018, l'encours global des financements, accordés par les établissements de crédit présents dans la région, a atteint 99,3 milliards d'euros. Le poids de la Bretagne dans le total des encours nationaux est stable à 4,7 % et la région occupe toujours la neuvième position entre les Pays de la Loire (5,1 %) et la Normandie (3,8 %). Le poids en matière de distribution de crédits apparaît supérieur au poids économique de la région (en 2015, le PIB régional représentait 4,3 % de la richesse nationale), tout en étant un peu inférieur au poids démographique (estimation de population Insee au 1^{er} janvier 2018 : 5,1 % de la population de la France métropolitaine). Le rythme de progression des crédits distribués par les deux principaux réseaux mutualistes fortement implantés en Bretagne ne cesse de croître (+ 2,5 % en 2018 ; + 5,9 % en 2017). Il convient toutefois de noter que leur part cumulée dans la distribution totale des crédits dans la région a baissé de 1,5 point (59,8 % comparé à 61,3 % en 2017).

Les crédits à l'habitat, en progression de 5,9 % sur un an, représentent en Bretagne 60,2 % du total des encours, soit 4,8 points de plus qu'au niveau national (*figure 1*). En Bretagne, le poids des crédits à l'équipement (*définitions*), dont la part dans l'encours global a reculé à 28,8 % contre 29,1 % en 2017, demeure conséquent au regard de la situation qui prévaut au niveau national (23,8 %). De même, avec 10,5 % de l'encours global, la part des crédits court terme en Bretagne régresse (- 0,2 point contre + 0,4 point en 2017), tout en se situant toujours largement en deçà du pourcentage national (19,8 %).

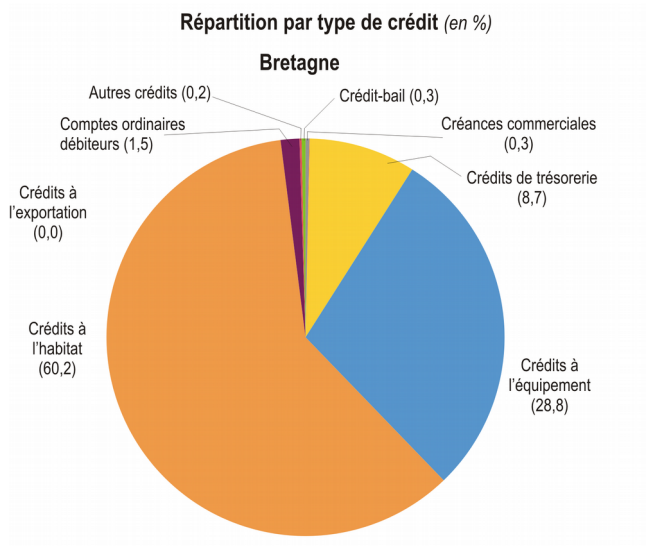
Nouvelle croissance, soutenue des crédits à l'habitat

En 2018, la croissance de 5,0 % des encours globaux (*figure 2*) a été, comme les années précédentes, en majeure partie imputable, du fait de leur poids, à la croissance des crédits à l'habitat (+ 5,9 %). Il convient également de noter la progression des crédits à l'équipement (+ 3,7 %) et des crédits de trésorerie (+ 8,7 %). Au niveau national, ces différentes composantes ont évolué différemment. C'est ainsi que l'on note une progression moins marquée des crédits de trésorerie (+ 6,8 %). À l'inverse, on observe une plus forte hausse pour les crédits à l'habitat (+ 6,5 %) et les crédits à l'équipement (+ 5,7 %). Enfin, sans changement notable, les crédits à l'exportation sont restés marginaux en Bretagne (moins de 0,03 % du total des encours régionaux).

L'encours de crédit aux sociétés non financières et aux entreprises individuelles en Bretagne s'est nettement accru en 2018 : + 5,2 %, après + 5,1 % en 2017, + 1,0 % en 2016 et + 3,9 % en 2015.

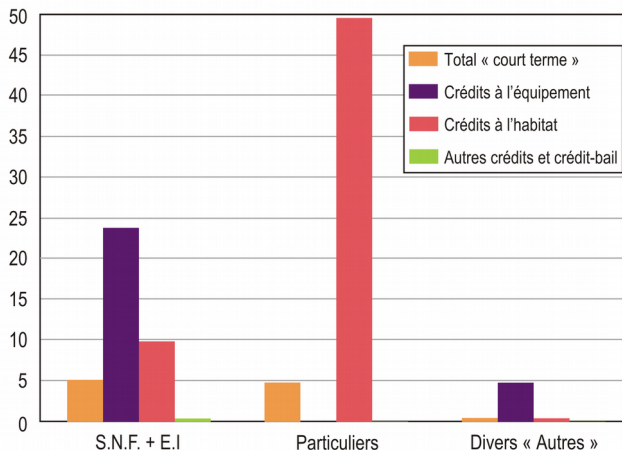
Sans changement par rapport à 2017, le département d'Ille-et-Vilaine porte 37,5 % des encours totaux de la région. Viennent ensuite le Finistère (26,0 %), le Morbihan (20,8 %) et les Côtes-d'Armor (15,7 %). Comme précédemment, cette répartition reste étroitement corrélée à la fois à la démographie ainsi qu'à l'évolution de l'activité économique de chacun de ces territoires. ■

1 Les crédits à l'habitat et à l'équipement représentent 89 % du total des encours en Bretagne



2 Progression des encours de crédits de 5 % en un an

Les encours de crédits au 31/12/2018 en Bretagne (en milliards d'€)



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2018.

Définitions

S.N.F : sociétés non financières (entreprises hors secteur financier et assurances).

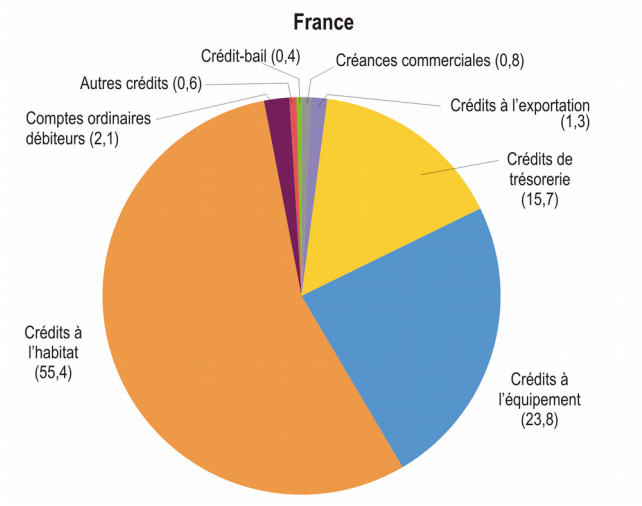
E.I : entrepreneurs individuels.

Divers « autres » : assurances, administrations publiques et privées, non-résidents.

Crédits Court terme : financent les besoins de trésorerie pour les particuliers (notamment sous forme de prêts personnels, découverts, ...) et les besoins liés au financement du cycle d'exploitation des S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques (créances commerciales, crédits d'exploitation, comptes débiteurs,...).

Crédits d'équipement : financent les investissements réalisés par les S.N.F, E.I., administrations et autres entités économiques.

Crédit-bail : technique de financement par laquelle une entité économique donne en location le plus souvent un bien d'équipement à un preneur qui, à un moment quelconque du contrat mais le plus souvent à l'échéance, peut décider de devenir propriétaire du bien qui en a été l'objet.



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2018.

Difficultés sociales

En 2018, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement s'est poursuivie de façon plus importante

En 2018, en Bretagne, la baisse des dépôts de dossiers de surendettement, observée pour la cinquième année consécutive, a été un peu plus forte que pour la France entière.

Patrick ROLANDIN - Banque de France - Direction des Affaires Régionales - Pôle économique régional

En 2018, 7 586 dossiers de surendettement ont été déposés en Bretagne, soit -10,8 % sur un an (*figure 1*) après -3,8 % en 2017. L'ampleur de ce mouvement baissier est un peu supérieure à ce qui a été observé pour la France entière (162 894 dossiers reçus soit -10,1 % sur un an). Il convient de noter que cette évolution concerne tous les départements bretons : Finistère (-13,7 %), Côtes-d'Armor (-11,6 %), Ille-et-Vilaine (-9,0 %) et Morbihan (-8,9 %).

Sur 7 ans, entre 2012 et 2018, 1 441 911 dossiers de surendettement ont été déposés en France. Avec 64 959 dossiers au cours de la même période, la part de la Bretagne (4,5 %) apparaît inchangée et demeure donc inférieure à son poids démographique dans la France métropolitaine (5,1 % en 2018).

La dernière enquête typologique sur le surendettement menée à partir des données

sur 2018 montre que la Bretagne avec 275 dossiers déposés pour 100 000 habitants âgés de 15 ans ou plus, compte toujours parmi les régions les moins exposées au surendettement (moyenne nationale : 305).

S'agissant des sorties de dossiers, sur les 9 112 dossiers traités, 1 026 ont fait l'objet d'une solution amiable (*définitions*), soit 11,3 % (contre 7,7 % au plan national).

Comme au niveau national, dans plus d'un tiers des dossiers traités, la situation financière des débiteurs ne permet pas d'envisager une perspective de retour à meilleure fortune dans un délai raisonnable, ce qui a conduit à la mise en place d'une mesure de rétablissement personnel (*définitions*) (36,4 % pour la Bretagne contre 38,5 % pour la France entière).

Les commissions bretonnes ont par ailleurs élaboré 2 703 mesures imposées ou recommandées, ce qui représente 32,4 % des motifs de sorties contre 35,6 % au plan national. ■

Définitions

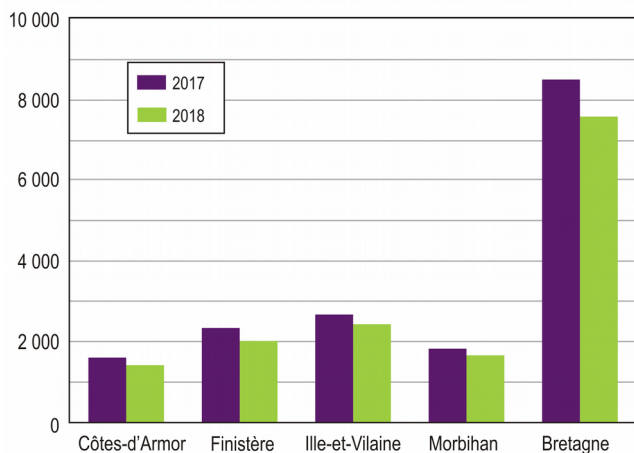
Solution amiable : accord entre le débiteur et ses créanciers afin de mettre en place un nouveau plan de remboursement des dettes pouvant comporter des rééchelonnements, des reports, des mesures de réduction des taux d'intérêts et des effacements partiels de dettes.

Procédure de Rétablissement Personnel (PRP) : en cas d'importantes difficultés financières, la commission peut orienter le dossier du débiteur vers une procédure de rétablissement personnel. Dans ce cas, ses dettes peuvent être effacées après validation d'un juge, avec ou sans liquidation judiciaire, suivant la possession ou non d'un patrimoine.

Mesures imposées ou recommandées : en cas d'échec dans la recherche d'une solution amiable, si aucun accord n'est trouvé, le débiteur peut demander à la commission de mettre en place des mesures imposées. La commission va imposer une solution aux créanciers et au débiteur. Certaines solutions (recommandées) nécessitent la validation du juge.

1 Tous les départements ont enregistré une diminution des dépôts de dossiers

Nombre de dossiers de surendettement déposés



Source : Banque de France.

2 Un endettement moyen par dossier de 44 049 euros

Typologie de l'endettement en 2018 en Bretagne

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de situations recevables	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en %)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	235,4	6 193	28 000	75,5	38 017	87,5	4
<i>dont : dettes immobilières</i>	127,0	1 313	2 653	40,7	96 696	18,6	2
<i>dettes à la consommation</i>	102,5	5 442	20 408	32,9	18 827	76,9	3
<i>autres dettes bancaires (découverts et dépassements)</i>	6,0	3 867	4 939	1,9	1 556	54,7	1
Dettes de charges courantes	31,3	5 808	25 891	10,0	5 382	82,1	4
Autres dettes	44,9	4 276	9 990	14,4	10 511	60,4	2
Endettement global	311,7	7 075	63 881	100,0	44 049	100,0	8

Source : Banque de France – Surendettement au 31 décembre 2018.

ÉVOLUTIONS JURIDIQUES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018 :

Simplification de la procédure de surendettement : adoption de la Loi Justice XXI^e siècle

Une étape essentielle dans la simplification et l'amélioration des délais de traitement des dossiers de surendettement a été franchie en 2016 d'abord avec le vote de la loi Justice du XXI^e siècle qui supprime, dans certains cas, l'homologation des mesures préconisées par les commissions par les juges puis avec la loi dite Sapin II qui allège la procédure de surendettement pour une plus grande efficacité.

Les évolutions législatives qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ont donc simplifié et accéléré la mise en œuvre de solutions pour les personnes en situation de surendettement. La phase de conciliation en vue d'un accord amiable avec les créanciers est désormais réservée aux seules situations dans lesquelles le déposant est propriétaire d'un bien immobilier (environ 15 % des dossiers).

Dans tous les autres cas, les mesures sont imposées par la commission sans homologation des tribunaux (hors procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire). La conjugaison de ces simplifications a renforcé l'efficacité de la procédure tout en réduisant significativement les délais de traitement.

Difficultés sociales

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente fortement fin 2018

Fin 2018, la prime d'activité est versée à 137 500 foyers bretons. Leur nombre augmente fortement en un an (+ 13,5 %). Cette hausse provient essentiellement du net accroissement observé en fin d'année suite à l'annonce en décembre des mesures de revalorisation de la prime au 1^{er} janvier 2019. L'augmentation est plus élevée en Bretagne qu'en France.

Les foyers percevant le revenu de solidarité active (RSA) dans la région sont légèrement moins nombreux que fin 2017 (- 0,3 %). Dans le même temps, le nombre de foyers bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) augmente de 3,6 %.

Valérie Mariette, Insee

En décembre 2018, la prime d'activité (*définitions*) est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 137 500 foyers allocataires en Bretagne. Créée début 2016, cette prestation s'est substituée au RSA activité et à la prime pour l'emploi. Après la forte montée en charge du dispositif en 2016 et une progression de 7,5 % en 2017 comme au niveau national, le nombre de foyers bénéficiaires augmente de nouveau fortement en 2018. Avec 16 300 foyers allocataires de plus que fin 2017, la hausse s'établit à 13,5 % en Bretagne. Elle est supérieure à celle du niveau national (+ 10,4 %).

La forte augmentation du nombre de foyers allocataires sur un an est à relier aux mesures d'urgence économiques et sociales annoncées par le président de la République en décembre. Ces dernières ont en effet conduit de nombreux foyers à demander la prime d'activité avant même l'entrée en vigueur des nouveaux barèmes au 1^{er} janvier 2019 (*encadré*). Ainsi, le nombre de foyers percevant la prime d'activité en Bretagne a augmenté de 13 600 au cours du 4^e trimestre 2018, soit une hausse de 11,0 %, supérieure à celle constatée au niveau national (+ 9,4 %).

Au total, fin 2018, la prime d'activité couvre 257 400 personnes en Bretagne, soit 7,7 % de la population de la région (*figure 1*). Cette proportion augmente d'environ un point par rapport à fin 2017 mais elle reste bien inférieure à la moyenne française (9,1 %). La Corse est ainsi la seule région à avoir une proportion de bénéficiaires plus faible (6,6 %).

Prime d'activité : moindre hausse pour les jeunes adultes

Fin 2018, les foyers bénéficiaires de la prime d'activité dont le responsable est âgé de 18 à 25 ans constituent 19 % des dossiers gérés par les Caf. Il en était de même fin 2017. En 2018, leur nombre augmente légèrement moins (+ 12,1 %) que celui des bénéficiaires dont le responsable a plus de 25 ans (+ 13,8 %). Ce constat se retrouve également au niveau national (+ 8,9 % pour les 18 à 25 ans et + 10,7 % pour les plus de 25 ans).

Parmi les allocataires de la prime d'activité à la fin 2018, 9,7 % perçoivent le revenu de solidarité active (RSA) en Bretagne et 11,8 % en France¹. Comparée à fin 2017, cette part est en diminution, aussi bien en Bretagne (- 0,7 point) que dans l'ensemble de l'Hexagone (- 0,6 point).

Légèrement moins d'allocataires du RSA en 2018

En décembre 2018, 56 600 foyers sont allocataires du revenu de solidarité active (*définitions*) en Bretagne. Ce nombre diminue légèrement en un an (- 0,3 %), alors qu'il augmente de 1,0 % en France (*figure 2*). Fin 2018, les allocataires bretons représentent 3,1 % de l'ensemble des allocataires du RSA résidant en France, à l'image des trois années précédentes. À titre de comparaison, cette part est inférieure au poids démographique de la Bretagne (5,0 % de la population française en 2018²).

Décliné par département, le nombre d'allocataires du RSA évolue de façon

contrastée. Il diminue en Ille-et-Vilaine (- 1,2 %) et dans le Finistère (- 1,0 %) alors qu'il augmente de 0,9 % dans les Côtes-d'Armor et de 0,8 % dans le Morbihan.

Nouvelle hausse des allocataires de l'AAH

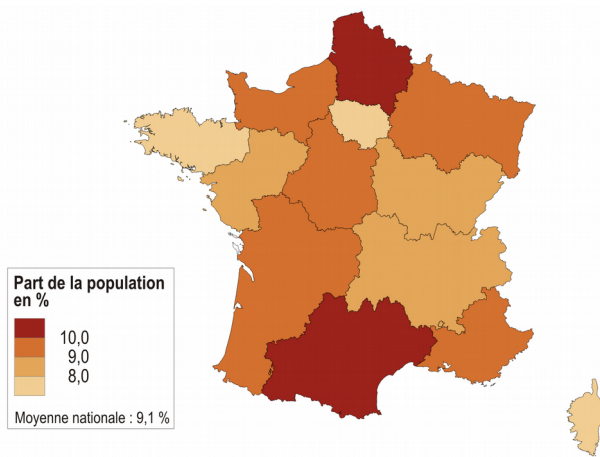
Fin 2018, 60 700 personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (*définitions*). En 2018, le nombre d'allocataires de l'AAH augmente de 3,6 % en Bretagne, à un rythme supérieur à celui du niveau national (+ 2,7 %). Cette hausse vaut pour tous les départements (*figure 3*) : de 2,0 % dans les Côtes-d'Armor et le Finistère à 6,2 % en Ille-et-Vilaine.

Plus de la moitié (51,5 %) des allocataires de la région ont un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %. Leur nombre augmente de 0,7 %, soit nettement moins que pour les allocataires présentant un taux d'incapacité allant de 50 % à moins de 80 % (+ 6,9 %). Ces évolutions distinctes sont dans la continuité de celles observées les années précédentes. Il en est de même au niveau départemental. Cependant, la part des allocataires présentant un taux d'incapacité au moins égal à 80 % varie fortement entre les départements bretons. Elle s'établit à 67,8 % dans les Côtes-d'Armor, 54,8 % en Ille-et-Vilaine et 48,8 % dans le Morbihan. Elle est nettement moins élevée dans le Finistère (40,2 %). ■

1- Le cumul de la prime d'activité et du revenu de solidarité active est attribué sous conditions de ressources.

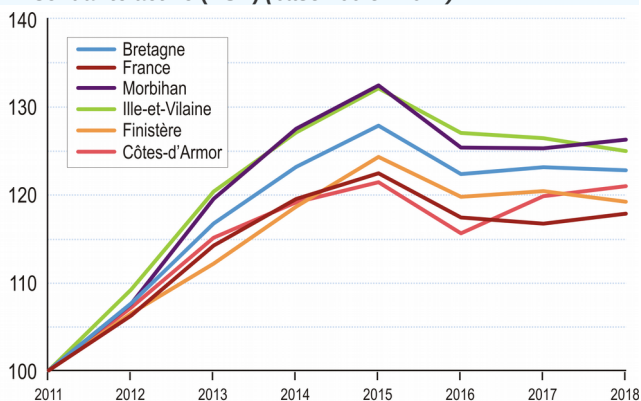
2- Estimations de population mises à jour en janvier 2019 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>).

1 Part de la population régionale couverte par la prime d'activité en 2018



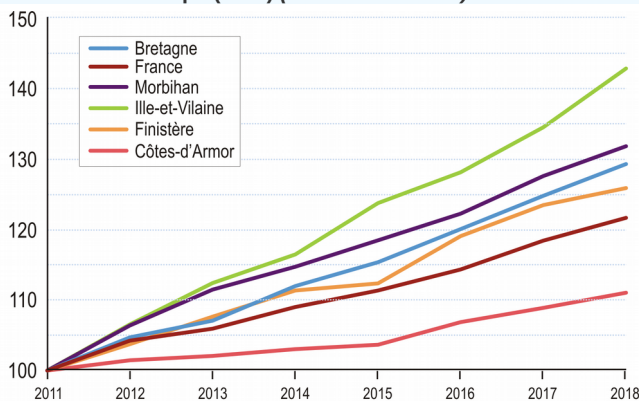
Source : Cnaf-Cafdata, fichier Fileas-Bénétrim - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2018.

2 Évolution du nombre de foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA) (base 100 en 2011)



Source : Cnaf, fichier Fileas-Bénétrim.

3 Évolution du nombre de foyers bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) (base 100 en 2011)



Source : Cnaf, fichier Fileas-Bénétrim.

La réforme de la prime d'activité au 1^{er} janvier 2019

La réforme de la prime d'activité, dont l'objectif est d'augmenter le pouvoir d'achat des personnes percevant des revenus d'activité au niveau du Smic, se traduit par la revalorisation conjointe du montant maximal de la bonification individuelle et du Smic au 1^{er} janvier 2019. Cette double revalorisation a pour effet, non seulement d'accroître le montant de prime d'activité versée aux bénéficiaires actuels de la prestation, mais surtout d'élargir le bénéfice de cette prestation à de nouveaux allocataires, en augmentant les seuils d'éligibilité à la prestation. Concernant les allocataires qui bénéficiaient déjà de la prestation avant la réforme, ils perçoivent en moyenne 52 euros supplémentaires par mois. Quant au nombre de nouveaux allocataires liés à la réforme, il s'élèverait au niveau national à 895 000 foyers en janvier 2019. Ces nouveaux bénéficiaires comprennent des foyers devenus éligibles à la prestation grâce au nouveau barème. Leur nombre est estimé à 405 000 allocataires et leur montant moyen de prime d'activité s'élève à 60 euros. Cette catégorie de bénéficiaires qui n'avait pas droit à la prime d'activité auparavant dispose de revenus d'activité plus élevés. Mais les nouveaux allocataires comprennent également des foyers qui auraient déjà eu droit à la prime d'activité avant la réforme, et n'en avaient pas fait la demande. Les annonces présidentielles les ont donc incités à recourir à la prestation. Finalement, ces nouveaux allocataires sont les plus nombreux puisqu'ils sont estimés à près de 490 000 foyers. Ils perçoivent en moyenne un montant de prime d'activité de 175 euros par mois.

Source : Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité à fin décembre 2018 – Prime d'activité conjoncture n° 12 – (avril, 2019) - <http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/prime-d-activite-conjoncture>.

Définitions

La **Prime d'activité** remplace au 1^{er} janvier 2016 le RSA « Activité » et la Prime pour l'emploi. Cette prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

À partir de 2016, les données sur le **revenu de solidarité active (RSA)** ne concernent que le RSA socle. Le RSA socle a été conçu pour toute personne qui touchait le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou l'allocation de Parent Isolé (API). Il permet de subvenir aux besoins des personnes en situation de précarité. Jusqu'en 2016, il était une des deux composantes du RSA, avec le RSA Activité remplacé par la prime d'activité.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** est une prestation destinée à garantir un revenu minimum. Elle est accordée sous condition de ressources et en fonction du taux d'incapacité reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph, ex-Cotorep). Ce taux doit être au moins égal à 80 % ou, s'il vaut de 50 % à moins de 80 %, le handicap doit entraîner une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi, reconnue par la Cdaph.

Le **foyer allocataire** est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

Plusieurs foyers allocataires peuvent cohabiter dans un même lieu, ils constituent alors un seul ménage au sens de la définition statistique Insee. C'est le cas, par exemple, lorsque un couple perçoit des allocations logement et héberge son enfant titulaire d'un minimum social des Caf (RSA, AAH).

Agriculture

Chute du prix du porc, légère hausse en lait, cours des céréales plus élevés

En 2018, les mauvais rendements des grandes cultures font augmenter les cours des céréales, ce qui défavorise les filières animales. Dans un contexte de production mondiale importante au regard de la demande, le prix du porc reste faible toute l'année. Les abattages de poulets s'accroissent, mais les exportations reculent, tandis que les volumes et les prix des œufs diminuent. Les cotations des gros bovins varient très peu. La conjoncture laitière est plutôt favorable, avec une légère augmentation des cours. Les prix des légumes sont meilleurs au second semestre qu'au premier.

Linda Deschamps, Draaf

Baisse des rendements des céréales et hausse des prix

Avec des températures supérieures aux normales et un déficit pluviométrique, le climat 2018 défavorise les rendements des céréales, avec un impact plus faible pour le maïs. La production céréalière globale recule de 10 % (figure 1), compte tenu de la baisse, par ailleurs, des surfaces des céréales à paille. Les productions en oléagineux et en protéagineux reculent aussi.

Les cours des céréales remontent avec le repli de la production mondiale, lié à la sécheresse, et la progression de la demande. En Bretagne, entre juin 2018 et décembre 2018, le prix de base des céréales (figure 2) augmente de 14 % pour le blé et l'orge, de 16 % pour le maïs grain et de 19 % pour le triticale.

Des légumes mieux valorisés au second semestre qu'au premier

En moyenne sur la campagne 2017-2018, le prix du chou-fleur perd 9 % sur la moyenne des cinq dernières campagnes, pour une production inférieure de 15 %. L'année 2018 est exceptionnellement difficile pour les tomates. L'offre régresse de 19 % et le prix perd 16 % comparé à la moyenne des années 2013-2017. La production d'artichauts Camus est inférieure d'un tiers à 2013-2017, à un prix plus élevé de 17 %. La saison est moins mauvaise que l'an dernier pour les pommes de terre primeur, avec un prix supérieur de 8 % à 2013-2017 et une offre en baisse de 28 %. Le cours du poireau est bas en seconde partie de campagne 2017-2018 et meilleur au second semestre 2018. En début d'année, le cours de l'échalote reste faible, puis augmente régulièrement de juillet à décembre.

Une année correcte pour la filière lait

En 2018, les quantités de lait livrées par les

producteurs bretons (figure 3) se réduisent de 0,8 %. Dans un contexte de baisse de la collecte, y compris européenne, le prix du lait payé aux producteurs bretons dépasse de 0,8 % le bon niveau de 2017 (figure 4). L'écoulement des stocks européens de poudre de lait et la redescende du prix du beurre au second semestre permettent de rééquilibrer le marché des produits laitiers. Parallèlement, les charges d'aliments remontent au cours de l'année.

Stabilité des abattages de gros bovins, légère baisse des prix

Le volume de gros bovins abattus en Bretagne correspond à celui de 2017. Les abattages de vaches laitières se maintiennent, dans un contexte de stabilisation du marché laitier. Les prix des gros bovins faiblissent légèrement (figure 5). Celui de la vache laitière P¹ du bassin Grand Ouest est stable, à 2,84 €/kg. La tendance à la baisse du coût de l'aliment pour gros bovins s'inverse en 2018 (figure 6).

Le volume de veaux de boucherie abattus recule (-3,2 %) et le prix du veau, à 5,66 €/kg pour le bassin Nord, progresse de 1 %. Le coût des aliments d'allaitement progresse au cours de l'année, mais reste inférieur à celui de 2017.

Le prix du porc se maintient à un niveau bas toute l'année

Le volume de porcs charcutiers abattus en Bretagne progresse de 0,8 %. La production est soutenue au premier semestre, alors que la demande manque de tonus, notamment de Chine. L'apparition de cas de peste porcine africaine² dans ce pays en août fait croître les importations chinoises au second semestre. Au dernier trimestre, les abatteurs bretons limitent leurs stocks après la découverte de tels cas en Belgique, avec la crainte de propagation du virus en Allemagne et en France.

Face à une offre mondiale importante, les cours mondiaux sont faibles. En Bretagne, le prix de base du porc charcutier à Plérin (figure 7) se maintient à un niveau bas, 1,197 €/kg en moyenne annuelle (-13 %). Parallèlement, le coût de l'aliment pour porcins repart à la hausse : +3 %.

Une conjoncture peu favorable en volaille de chair, comme de ponte

Le volume de poulets abattus en Bretagne augmente (+3,9 %). Le secteur avicole breton est en pleine restructuration, avec notamment la mise en liquidation judiciaire de l'ancien abattoir de poulets, Tilly-Sabco International, et la reprise du volailler finistérien Doux, spécialisé dans l'export de poulets légers entiers congelés vers le Moyen-Orient, par un consortium réunissant principalement le groupe sarthois LDC et le saoudien Almunajem. Au niveau national, les exportations de viande de poulet reculent avec la perte de débouchés vers le Moyen-Orient, mais la consommation poursuit son amélioration.

La situation de la filière dinde se dégrade encore, avec des abattages et des exportations en baisse.

Le coût de l'énergie s'accroît fortement en 2018 et celui de l'aliment pour volaille augmente à nouveau. Les prix des marchés restent inférieurs à ceux de 2017 (-0,1 % pour le poulet standard et -1,0 % pour la dinde), mais progressent au dernier trimestre.

La production d'œufs de consommation se replie (-3,5 %) et la cotation annuelle perd 4,4 %, malgré le niveau élevé au premier trimestre, dans la continuité de la flambée du second semestre 2017. ■

1- Catégorie de référence de la grille de cotation.

2- Maladie animale touchant exclusivement les porcs domestiques et les sangliers.

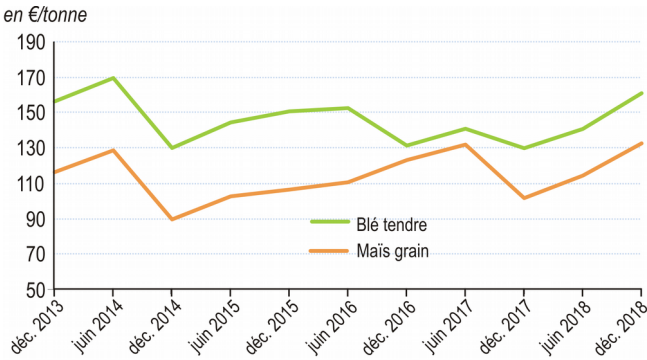
1 Les principales productions en 2018

	Bretagne		Évolution 2018/2017 (%)	Part Bretagne / France (%)
	2017	2018		
Productions végétales (tonnes)				
En 2018				
Blé	2 349 677	2 024 701	- 13,8	6
Maïs grain	1 128 072	1 142 059	1,2	9
Orge	744 069	625 204	- 16,0	6
Triticale	164 398	140 643	- 14,4	10
Autres céréales	97 418	85 010	- 12,7	2
Oléagineux	199 146	181 634	- 8,8	3
En 2017*				
Maïs fourrage	4 523 124	4 197 781	- 7,2	24
Choux-fleurs	222 129	216 462	- 2,6	83
Tomates	216 920	169 547	- 21,8	28
Lait (millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 442	5 391	- 0,9	23
Activité dans les abattoirs (tonnes)				
En 2018				
Bovins - 12 mois	65 368	63 264	- 3,2	33
Gros bovins	255 682	255 857	0,1	20
Porcs	1 282 495	1 293 288	0,8	59
Gallus	360 431	377 109	4,6	33
Dindes	132 400	129 951	- 1,8	39
Production d'œufs des élevages professionnels (milliers)				
En 2017*				
Œufs de consommation	6 161 980	5 944 460	- 3,5	43

* Informations France non disponibles pour 2018.

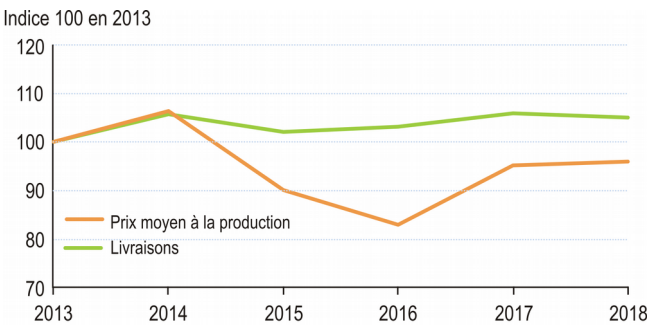
Sources : Agreste Draaf Bretagne - Statistique agricole annuelle (2017 définitive, 2018 provisoire), enquêtes auprès des laitiers, enquête auprès des abattoirs.

2 Le prix des céréales en Bretagne



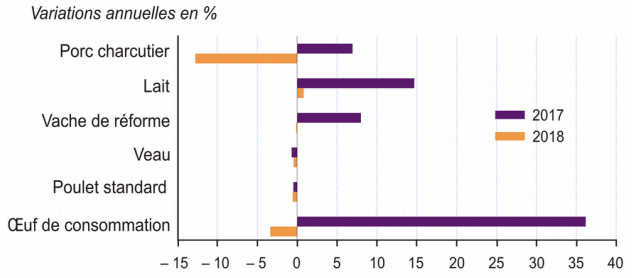
Source : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer.

3 Prix et livraisons de lait en Bretagne



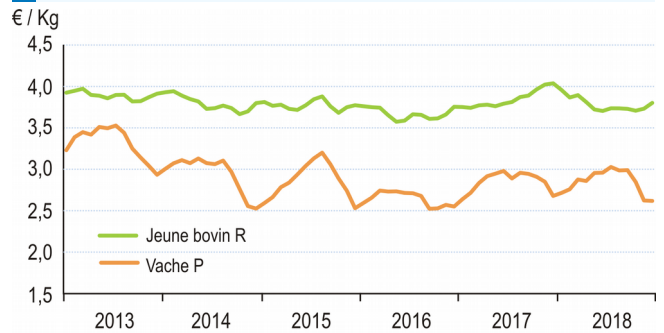
Source : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer - Enquête mensuelle auprès des laiteries.

4 Prix des produits animaux



Porc charcutier et lait : Bretagne - Vache de réforme : bassin Grand Ouest - Veau : bassin Nord - Poulet standard et œufs de consommation : France.
Sources : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer - Marché au cadran de Plérin.

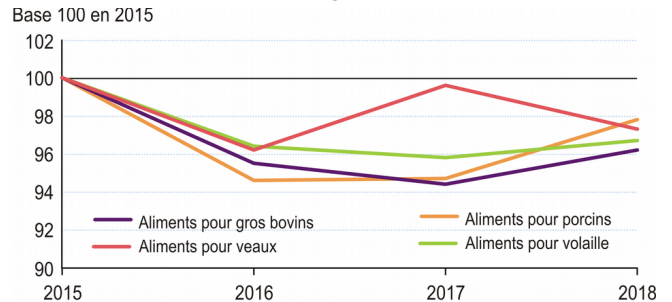
5 Cours des bovins – Bassin Grand Ouest



Source : Agreste, Draaf Bretagne - FranceAgriMer.

NB : Vache P et jeune bovin R : catégories de référence des grilles de cotations.

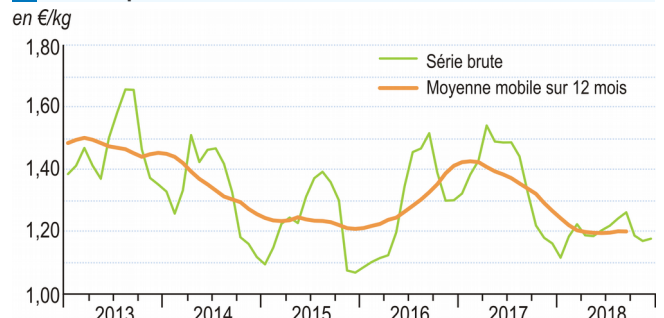
6 Coûts des aliments en Bretagne selon l'IPAMPA*



* Indice des prix d'achat des moyens de production agricole.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne - Insee.

7 Prix du porc au cadran de Plérin



Sources : Agreste, Draaf Bretagne - Marché au cadran de Plérin.

Construction

En 2018, l'activité augmente mais les perspectives de construction de logements neufs marquent le pas

En 2018, les mises en chantier de logements continuent d'augmenter alors qu'elles reculent au niveau national. En revanche, le nombre de logements autorisés à la construction en Bretagne est en diminution après trois années consécutives de hausse. La baisse est toutefois moins marquée dans la région (-4,2 %) qu'au niveau national (-6,9 %).

En Bretagne, les ventes de logements collectifs réalisées par les promoteurs progressent légèrement et les stocks d'appartements diminuent.

Bruno Rul, Dréal

Au cours de l'année 2018, 25 700 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 1 300 de moins qu'en 2017 (-4,2 %) (figure 1). Cette diminution résulte de fortes baisses dans les départements du Finistère (-7,1 %), du Morbihan (-6,8 %) et des Côtes-d'Armor (-5,4 %) (figure 2). Le nombre de logements autorisés reste néanmoins supérieur à la moyenne annuelle des dix dernières années (24 200 logements).

Comme les années précédentes, les prêt-à-taux-zéro (PTZ) contribuent plus fréquemment que dans les autres régions à aider les ménages modestes au financement de leur projet d'achat d'un logement neuf. En 2018, 7,2 % de l'ensemble des PTZ distribués en France l'ont été en Bretagne alors que la région représente 5,6 % des autorisations de construction. Cependant, les ménages bénéficiaires ont perçu un montant d'aides inférieur en 2018 comparé à 2017. Les montants versés en Bretagne en 2018 ne représentent plus que 5,7 % du total France contre 7,0 % en 2017.

En Bretagne, les mises en chantier augmentent : 25 400 sur l'ensemble de l'année 2018, soit 500 de plus qu'en 2017 (+4,7 %) (figure 3). Cette progression s'explique essentiellement par la hausse importante du nombre de logements collectifs mis en chantier en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère. En France, les mises en chantier diminuent de 4,0 %. Ainsi, la part des mises en chantier de logements en Bretagne dans le total France a augmenté en 2018 (6,1 % contre 5,6 % en 2017).

Les autorisations de logements individuels diminuent dans tous les départements

Au cours de l'année 2018, 14 200 permis de construire de maisons individuelles ont

été accordés dans la région, soit une baisse de 6,6 % en un an. La diminution est particulièrement forte dans les Côtes-d'Armor (-10,1 %).

Environ 13 700 chantiers de maisons individuelles ont démarré au cours de l'année 2018 en Bretagne. Contrairement aux autorisations de construire, les mises en chantier augmentent légèrement dans la région (+0,5 %). Le Morbihan se démarque des autres départements par une plus forte hausse (+4,0 %).

Les autorisations de logements collectifs baissent également, mais moins fortement

Avec 11 600 autorisations de logements collectifs ou en résidence, les projets de construction d'appartements diminuent de 1,1 % en 2018. Cette baisse s'observe dans le Finistère (-5,9 %) et le Morbihan (-9,5 %). À l'inverse, ils progressent en Ille-et-Vilaine (+2,4 %) et plus encore dans les Côtes-d'Armor (+10,1 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence augmentent de 10,1 % sur l'ensemble de la Bretagne, grâce au dynamisme observé dans le Finistère (+68,2 %). Cette importante hausse fait suite à la forte augmentation des autorisations de construction en 2017, notamment sur Brest et Quimper.

Baisse des surfaces de locaux non résidentiels autorisées

Avec un total de 2,6 millions de m² en 2018, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel diminuent de 2,6 % par rapport à 2017 (figure 4). La baisse est importante dans le secteur du commerce (-27,8 %), alors que les bâtiments d'hébergement hôtelier et de service

public sont en hausse (respectivement +26,7 % et +13,0 %). En Ille-et-Vilaine, plusieurs projets ont donné lieu en 2018 à des demandes d'autorisation de surfaces importantes. Il s'agit en particulier d'entrepôts à Tinténiac et à Montauban-de-Bretagne (respectivement 35 300 m² et 23 700 m²), de bureaux à Cesson-Sévigné (12 800 m²) et d'un établissement hospitalier pour personnes âgées à Saint-Malo (11 300 m²). Dans le Finistère, un entrepôt agricole de 13 200 m² est prévu à Guipavas et la construction de 12 800 m² de serres a été autorisée à Plouvorn.

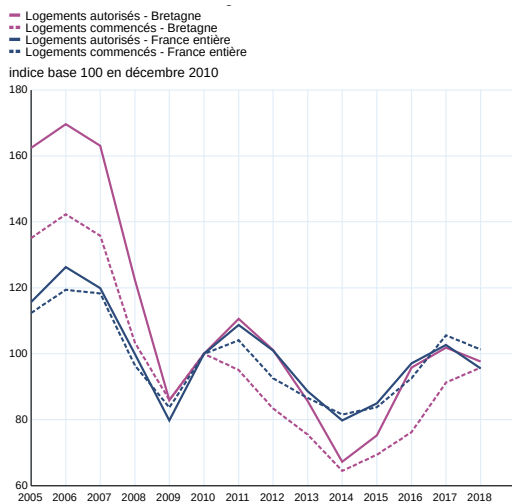
Légère augmentation des ventes et baisse des mises en vente et des stocks sur le marché de la promotion immobilière

Le marché de la promotion immobilière progresse pour la quatrième année consécutive. En 2018, 6 070 logements ont été vendus par les promoteurs, soit une hausse de 1,4 % par rapport à 2017. Toutefois, cette légère augmentation ne permet pas de retrouver le dernier point haut de 2010 (figure 5). Les appartements représentent 95 % de ces ventes. Leur prix au m² augmente de 1,9 % en un an pour atteindre 3 309 euros (figure 6).

Dans le même temps, l'offre des promoteurs a été de 5 440 logements, soit 4,4 % de moins qu'en 2017.

En combinant mises en vente, ventes, annulations, abandons, retraits ou changements de destination, le stock de logements disponibles est en baisse notable. En effet, 4 840 logements étaient sur le marché breton de la promotion immobilière à la fin 2018, soit 9,9 % de moins que fin 2017. ■

1 Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Côtes-d'Armor	3 300	-5,4	-3,2
Finistère	5 900	-7,1	1,0
Ille-et-Vilaine	10 400	-0,4	1,1
Morbihan	6 100	-6,8	0,1
Bretagne	25 700	-4,2	0,2
France hors Mayotte	455 600	-6,9	0,3

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

3 Logements commencés par département

	Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Côtes-d'Armor	3 100	-8,8	-3,3
Finistère	6 000	22,0	1,1
Ille-et-Vilaine	10 300	3,1	4,6
Morbihan	6 000	0,6	1,7
Bretagne	25 400	4,7	1,9
France hors Mayotte	419 000	-4,0	2,6

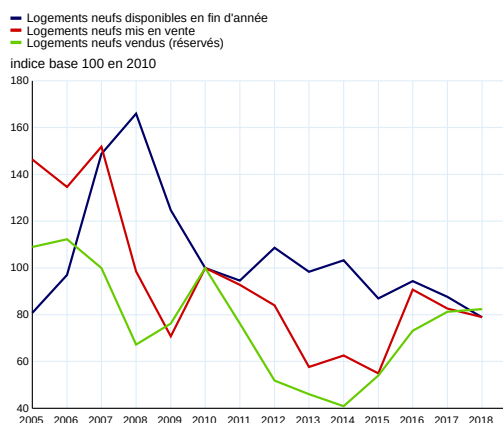
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Bretagne			France entière	
	Surfaces autorisées en 2018 (en milliers de m ²)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹
Artisanat	143	-6,2	5,1	11,6	-0,4
Bureaux	244	9,3	-7,5	11,6	-0,3
Commerce	181	-27,8	1,8	-23,6	-0,1
Entrepôt	318	-4,4	9,8	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	1 091	-3,5	-3,1	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	31	26,7	-4,6	-11,8	4,9
Industrie	195	-3,8	-0,3	4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	394	13,0	-2,9	0,2	-3,0
Ensemble	2 697	-2,6	-1,3	-3,8	-1,0

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Note : données brutes provisoires en date réelle.
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 mars 2019.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bretagne



Note : données 2018 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SDES, enquête ECLN.

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Bretagne			France métropolitaine		
	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ²	En 2018 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ²
Maisons neuves						
Nombre de ventes ¹	314	-13,0	-4,1	9 430	-10,1	4,7
Prix moyen par maison	233 689	12,0	-0,5	264 334	0,6	1,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes ¹	5 756	2,3	10,8	118 534	-1,2	9,6
Prix moyen au m ²	3 309	1,9	1,1	4 084	3,0	0,6

¹ : réservations avec dépôt d'arrhes.
² : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 nd : données non disponibles.
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
 Source : SDES, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier.

Tourisme

Un nouveau record de fréquentation en 2018

En 2018, la fréquentation touristique en Bretagne progresse de nouveau. Le nombre de nuitées augmente de 3 % et atteint son niveau le plus élevé depuis 2010. Plus forte qu'au niveau national, la progression s'explique principalement par le dynamisme de la clientèle non résidente, en particulier dans l'hôtellerie de plein air. Cette clientèle était également au rendez-vous dans les hôtels. Toutefois, la fréquentation hôtelière a été freinée par une moindre présence des touristes résidant dans l'Hexagone. Dans les autres hébergements collectifs de tourisme, la fréquentation augmente légèrement.

Valérie Mariette et Hervé Renault, Insee

En 2018, les hôtels et campings bretons ont enregistré 19,8 millions de nuitées (*définitions*), en progression de 2,9 % par rapport à 2017 qui constituait déjà un point haut depuis 2010 (*figure 1*). La hausse observée dans la région est plus élevée qu'au niveau national (+ 1,8 %). Elle s'explique principalement par l'augmentation du nombre de nuitées de la clientèle non résidente¹, en particulier dans les campings.

Fréquentation en hausse dans les campings, tirée par la clientèle non résidente

Avec 11,9 millions de nuitées d'avril à septembre 2018, la fréquentation dans les campings augmente de 4,6 % par rapport à la saison 2017, soit plus qu'au niveau national (+ 0,8 %) (*figure 2*).

Déjà en hausse de 3,9 % durant l'avant-saison (avril à juin) et de 3,5 % en pleine saison (juillet et août), la fréquentation des campings dans la région croît de 18,1 % en septembre 2018. Les conditions climatiques anticycloniques durant ce mois ont certainement contribué à cette fréquentation exceptionnelle.

Le nombre de nuitées progresse dans chaque département breton, notamment dans le Finistère (+ 6,5 %) et dans les Côtes-d'Armor (+ 4,7 %).

En 2018, l'augmentation des nuitées profite plus aux emplacements nus (+ 5,8 %) (*figure 3*) qu'aux emplacements locatifs, équipés de mobile-home, chalet ou bungalow (+ 3,5 %). Avec une offre constituée de 30 % d'emplacements équipés, ces derniers représentent néanmoins la moitié des nuitées de l'hôtellerie de plein air bretonne.

La hausse de la fréquentation des campings en 2018 est principalement portée par les touristes non-résidents (+ 14,4 %). Ils représentent dès lors 24 % des nuitées totales (+ 2 points par rapport à 2017). En 2018, ils se tournent plus fréquemment vers les emplacements nus (+ 18,7 %) que ceux équipés (+ 8,6 %). Les nuitées des ré-

sidents français progressent moins fortement (+ 1,9 %) et davantage sur les emplacements équipés (+ 2,3 %).

Les touristes britanniques (34 % des nuitées des non-résidents), néerlandais (24 %), allemands (23 %) et belges (9 %) demeurent les plus présents dans les campings bretons. Leurs nombres de nuitées augmentent à nouveau, en particulier pour les Néerlandais (+ 18,9 %) et les Allemands (+ 18,4 %). Les nuitées espagnoles et italiennes en camping progressent fortement en 2018, respectivement de 23,3 % et 16,9 %, principalement durant les mois de juillet et août et en emplacement nus.

Pour les campings classés, la fréquentation est en hausse dans chaque catégorie (*figure 4*). À l'inverse, elle baisse dans les campings non classés (- 10,5 %), en raison principalement de l'importante diminution du nombre de ces établissements (- 8,3 %).

La clientèle non résidente soutient la fréquentation hôtelière

Sur l'ensemble de l'année 2018, les hôtels bretons enregistrent près de 8 millions de nuitées (*figure 5*). Leur fréquentation progresse de 0,5 %, soit moins qu'en 2017 (+ 3,8 %) et qu'en France (+ 2,4 %). Malgré le dynamisme apporté par la clientèle non résidente (+ 9,5 % en Bretagne, + 7,5 % en France), la fréquentation des hôtels est freinée par une moindre présence des touristes résidents (- 1,2 % en Bretagne, - 0,4 % en France).

Dans les départements bretons, les évolutions sont contrastées. La fréquentation hôtelière augmente plus en Ille-et-Vilaine (+ 1,8 %) et au même rythme qu'au niveau régional dans le Morbihan. En revanche, elle recule dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, respectivement de 0,8 % et 1,0 %. Dans ce dernier département, la clientèle résidente a nettement fait défaut (- 3,0 %) alors que les non-résidents étaient au rendez-vous (+ 12,8 %). Dans le Finistère, la fréquentation des hôtels est

pénalisée à la fois par la baisse de clientèle résidente (- 1,6 %) et par une moindre progression de la clientèle venue de l'étranger (3,5 %) comparée à celle observée au niveau régional.

En lien avec une offre croissante (+ 3,2 % en 2018), la hausse de la fréquentation dans les établissements haut de gamme se poursuit (+ 4,1 %). Elle est moins prononcée dans les hôtels de gamme moyenne (+ 1,6 %) (*figure 6*). Les hôtels classés 4 ou 5 étoiles totalisent désormais 21 % des nuitées hôtelières bretonnes et les hôtels classés 3 étoiles 42 %. À l'autre extrémité de la gamme, certains établissements de 1 ou 2 étoiles n'ayant pas renouvelé leur classement auprès d'Atout France² en 2018, le nombre d'hôtels non classés a augmenté. Cela explique en partie que leur fréquentation progresse de 24,5 % en Bretagne tandis que celle des hôtels de 1 ou 2 étoiles recule de 11,4 %. Cette situation s'observe également au niveau national (+ 23,7 % dans les hôtels non-classés et - 9,8 % pour les hôtels d'1 ou 2 étoiles).

Légère hausse de fréquentation dans les autres hébergements

En complément des hôtels et campings, 3,9 millions de nuitées ont été enregistrées en 2018 dans les autres hébergements collectifs de tourisme³ en Bretagne. Leur fréquentation augmente légèrement en 2018 (+ 0,4 %) après une hausse plus marquée en 2017 (+ 4,1 %). Les nuitées de la clientèle non résidente progressent de 4,7 %. Le ralentissement résulte ainsi d'une quasi stabilité de la fréquentation des résidents (- 0,1 %), largement majoritaires dans ce type d'hébergement puisqu'ils représentent 89 % des nuitées. ■

1- Clientèle résidant habituellement à l'étranger.

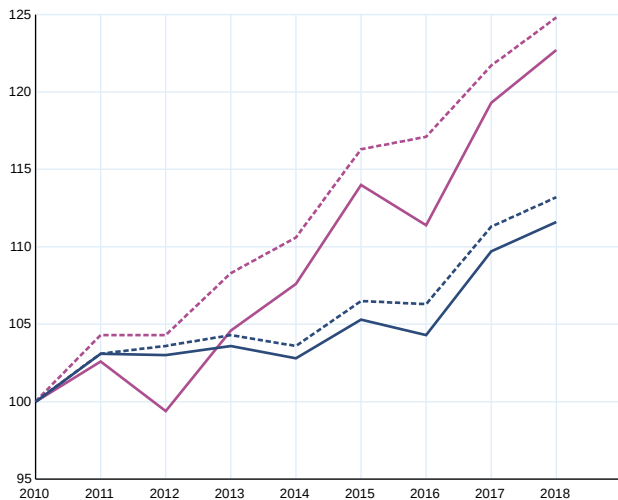
2- Le classement des hébergements est réalisé par Atout France. Il est valable 5 ans.

3- Les autres hébergements collectifs de tourisme regroupent principalement des résidences de tourisme, ainsi que des auberges de jeunesse et villages vacances.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Bretagne
 - - - Nombre d'arrivées - Bretagne
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

indice base 100 en 2010



Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2018	
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Côtes-d'Armor	1 973	4,7	3,5	27,2	40,6
Finistère	4 252	6,5	4,8	28,9	52,1
Ille-et-Vilaine	1 160	2,4	4,8	43,0	49,6
Morbihan	4 485	3,4	5,8	12,8	52,0
Bretagne	11 870	4,6	5,0	23,9	49,9
France métropolitaine	125 007	0,8	2,1	31,8	53,2

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Fréquentation des hébergements collectifs en Bretagne

	Nuitées 2018	Évolution 2018 / 2017 (en %)			Durée moyenne de séjour en 2018 (en jours)
	Nombre (en milliers)	Total	dont résidents	dont non-résidents	
Hôtels	7 979	0,5	-1,2	9,5	1,7
Campings*	11 870	4,6	1,9	14,4	4,9
Emplacements nus	5 945	5,8	1,3	18,7	4,1
Emplacements équipés	5 925	3,5	2,3	8,6	6,3
Autres hébergements collectifs touristiques	3 943	0,4	-0,1	4,7	4,3

* Période d'avril à septembre.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 470	14 845	6,7	-6,5
3-4-5 étoiles	9 014	104 858	4,8	2,4
Non classés	387	5 304	-10,5	-7,0
Total	11 870	125 007	4,6	0,8

Notes : données 2018 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2018 par une clientèle non résidente
	2018 (en milliers)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	
Côtes-d'Armor	1 183	-1,0	2,2	14,1
Finistère	1 910	-0,8	2,6	16,9
Ille-et-Vilaine	2 988	1,8	2,1	19,7
Morbihan	1 897	0,6	1,5	13,1
Bretagne	7 979	0,5	2,1	16,6
France entière	219 468	2,4	0,8	37,4

¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2018 (milliers)		Évolution 2018/2017 (%)	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
1-2 étoiles	2 060	51 073	-11,4	-9,8
3 étoiles	3 321	82 093	1,6	2,3
4-5 étoiles	1 676	57 464	4,1	6,3
Non classés	922	28 839	24,5	23,7
Total	7 979	219 468	0,5	2,4

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Hausses du trafic aérien, du transport routier de marchandises et des immatriculations de véhicules

Le trafic aérien poursuit sa progression en Bretagne, porté notamment par les offres des compagnies à bas coût. Le transport de marchandises par la route est également en hausse grâce au dynamisme des échanges intrarégionaux. Le nombre d'immatriculations de véhicules est lui aussi en augmentation avec un fort développement des nouvelles motorisations au détriment des moteurs diesel.

Pascal Lauzier, Dreal

Le trafic aérien poursuit sa progression

La hausse continue du trafic aérien depuis 2012 se confirme (*figures 1 et 2*). En effet, près de 2,3 millions de passagers ont fréquenté les aéroports bretons en 2018, soit une augmentation de 7,0 % en un an, supérieure à celle constatée au niveau national (+ 4,8 %).

Le trafic des lignes nationales est en forte progression (+ 9,6 %). Avec 1,7 million de passagers, il représente en 2018 les trois quarts de l'ensemble du trafic.

Le nombre de passagers sur les lignes aériennes à bas coût (low-cost) augmente de 7,7 % en 2018 en Bretagne. Il représente désormais un tiers de l'ensemble du trafic des aéroports bretons. De nouvelles liaisons à bas coût depuis Rennes vers Bruxelles et Genève ont ouvert en 2018. Le contexte est favorable pour l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques suite à l'abandon du projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique).

Hausse du transport routier de marchandises grâce au trafic intrarégional

En 2018, le transport routier de marchandises (TRM) breton représente 11 % du volume national. Les marchandises transportées en Bretagne dépassent les 17 milliards de tonnes-kilomètres, soit une hausse de plus de 500 millions de tonnes-kilomètres en un an (*figures 3 et 4*). Le TRM intrarégional augmente fortement en 2018 (+ 9,4 %) et porte à lui seul cette progression. En quatre ans, le poids du transport interne à la Bretagne dans l'ensemble du trafic a progressé de 7 points, illustrant le dynamisme des échanges au sein de la région. Une part importante de ces échanges est en lien direct ou indirect avec le secteur agricole et agroalimentaire.

Forte augmentation des immatriculations de voitures équipées de nouvelles motorisations

Depuis 2013, l'évolution annuelle moyenne du nombre d'immatriculations de

véhicules neufs en Bretagne est un peu plus élevée en Bretagne qu'en France (4,9 % contre 4,2 %) (*figures 5 et 6*).

Au cours de l'année 2018, 90 800 voitures particulières ont été immatriculées en Bretagne, soit une augmentation annuelle de 6,9 %, la plus élevée des régions françaises. Le parc des voitures immatriculées en Bretagne représente désormais 4,3 % de l'ensemble du parc hexagonal.

En 2018, les voitures neuves à motorisation diesel représentent 34 % des ventes en Bretagne contre 41 % au niveau national. Dans la région, alors que le nombre de voitures à motorisation diesel est en baisse (- 16 %), celui des voitures équipées de nouvelles motorisations (bicarburant, électricité,...) poursuit sa forte progression (+ 34 %). Ce sont essentiellement des voitures hybrides à essence non rechargeables (71,5 %). La part des immatriculations de véhicules entièrement électriques augmente très légèrement, passant de 1,3 % en 2017 à 1,4 % en 2018. ■

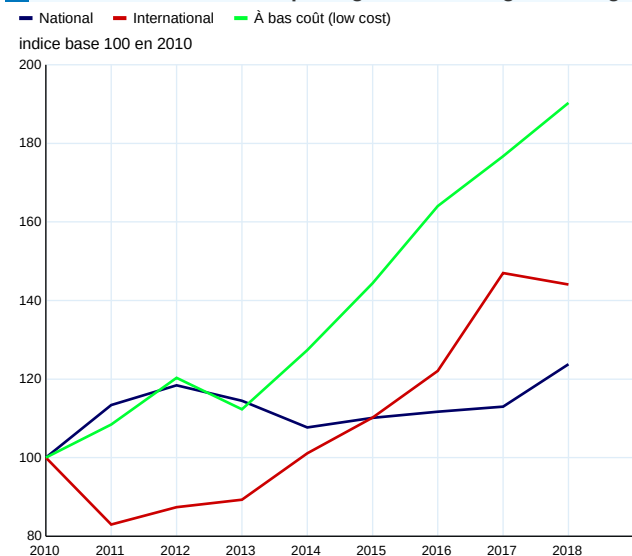
1 Passagers des aéroports

en %

	Bretagne			France entière		
	Passagers 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	Évolution 2018/2017	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 ¹	
Lignes nationales	1 721 287	9,6	-0,9	2,8		1,5
Lignes internationales	525 657	-1,9	11,0	5,6		4,1
Transit	35 211	35,5	2,9	2,3		-5,5
Total	2 282 155	7,0	1,4	4,8		3,3
dont lignes à bas coût (low cost)	746 520	7,7	8,0	10,4		11,0
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	32,7	///	///	///		///

Note : données brutes.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 /// : absence de donnée due à la nature des choses.
 Source : Union des aéroports français.
 NB : les passagers en transit sont les passagers effectuant un arrêt momentané sur l'aéroport et continuant leur voyage avec le même aéronef et sous le même numéro de vol (chaque passager est compté une fois). Le trafic transit n'est pas à confondre avec le trafic de correspondance.

2 Évolution du nombre de passagers dans la région Bretagne



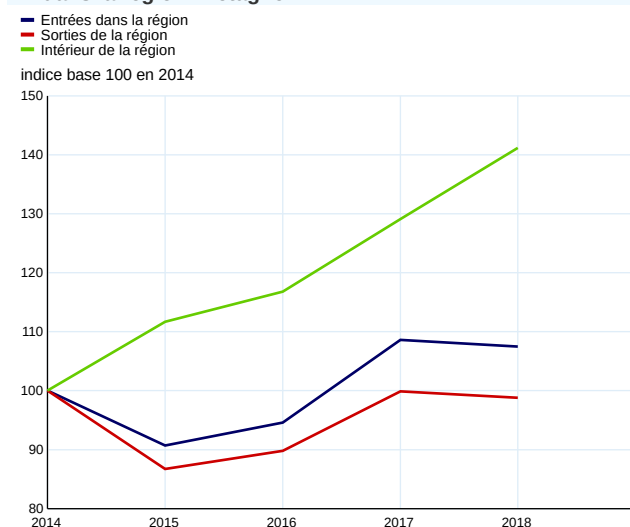
Source : Union des aéroports français.

3 Transport de marchandises par route

Bretagne	2018 (p)	Évolution annuelle moyenne 2018/2014 ¹ (%)
Entrées dans la région	5 794	1,8
Sorties de la région	4 658	-0,3
Intérieur de la région	6 637	9,0

p : données provisoires.
¹ : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.
 Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bretagne



p : données provisoires.
 Champ : hors transport international.

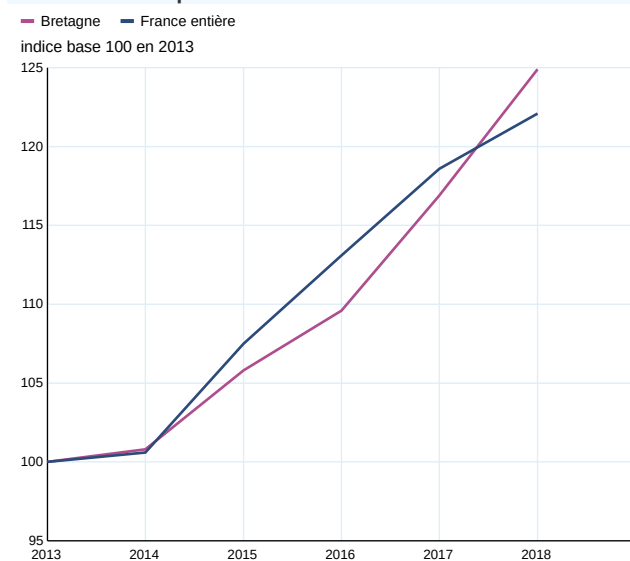
Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ¹		Véhicules industriels à moteur ²		Ensemble immatriculations ³	
	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)	2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Côtes-d'Armor	16 964	6,8	4 280	14,3	537	-0,4	21 794	8,0
Finistère	25 304	6,6	6 105	8,5	562	5,0	32 019	6,9
Ille-et-Vilaine	27 000	7,5	8 054	1,7	1 484	8,1	36 599	6,1
Morbihan	21 531	6,6	5 307	7,9	945	21,8	27 813	7,0
Bretagne	90 799	6,9	23 746	6,9	3 528	9,5	118 225	6,9
France entière	2 203 740	2,9	469 775	4,6	56 837	8,6	2 736 815	3,3

Note : données brutes.
¹ : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.
² : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.
³ : y compris immatriculations de transports en commun.
 Source : SDES, SIDIV.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Synthèse départementale Côtes-d'Armor

Fin 2018, les Côtes-d'Armor comptent 1 800 emplois salariés de plus qu'un an auparavant (figure 1). Les effectifs progressent ainsi de 0,9 %, à un rythme proche du niveau régional (1,0 %).

L'emploi intérimaire concentre près de la moitié des créations d'emploi. À l'inverse des autres départements bretons, il progresse de 11,8 % alors qu'il diminue de 2,5 % dans l'ensemble de la région. Il en résulte une progression de l'emploi tertiaire marchand (+ 1,8 %) supérieure à celle observée en Bretagne (+ 1,3 %). Les sous-secteurs du commerce (+ 300 emplois en 2018), des transports (+ 200) et de l'hébergement-restauration (+ 200) tirent également leur épingle du jeu. En revanche, la baisse des effectifs se poursuit dans l'information et la communication, les services financiers, les services immobiliers et les services aux ménages. L'évolution dans ces quatre sous-secteurs est moins bien orientée qu'au niveau régional.

L'emploi dans la construction poursuit son redressement (+ 1,9 % soit + 250 emplois) amorcé en 2017 (figure 2) après plusieurs années de baisse plus forte que dans les autres départements bretons.

L'industrie costarmoricaine crée 300 emplois en 2018. La hausse de 1,1 % est de nouveau la plus élevée de la région, portée notamment par la fabrication de matériels de transport (+ 4,8 % soit + 100 emplois) et l'agroalimentaire (+ 0,9 % soit + 100 emplois).

À l'inverse, l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand¹ recule de 0,6 % en 2018 (- 400 emplois) alors qu'il augmente de 0,5 % au niveau régional.

En 2018, le taux de chômage diminue de 0,2 point dans les Côtes-d'Armor, comme dans l'ensemble de la région (figure 3). Au 4^e trimestre 2018, il s'établit à 7,7 % de la population active et demeure à son niveau le plus bas depuis fin 2011.

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C diminue de 0,7 % en un an dans les Côtes-d'Armor (figure 4), sous l'effet d'un recul de 2,2 % parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). Comme au niveau régional, l'évolution est plus favorable pour les hommes (- 1,8 % en catégories A, B et C). Pour les femmes, malgré un recul de 1,5 % en catégorie A, leur nombre global augmente de 0,2 %. C'est également le cas parmi les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus : en recul de 0,5 % en catégorie A mais en hausse de 2,6 % en ajoutant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C). Le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an continue également à augmenter (+ 3,4 %), soit un rythme légèrement supérieur à celui de la région (+ 3,0 %). Les chômeurs de longue durée représentent près de la moitié (47,8 %) des inscrits à Pôle emploi dans les Côtes-d'Armor au 4^e trimestre 2018.

Les mises en chantier de logements neufs diminuent de 8,8 % dans les Côtes-d'Armor alors qu'elles continuent à augmenter au niveau régional (+ 4,7 %) (figure 5). Les perspectives sont également orientées à la baisse avec un nombre de logements autorisés à la construction en recul de 5,4 %, soit un rythme assez proche de celui de la région (- 4,2 %).

La fréquentation des hôtels costarmoricains se replie de 1,0 % en 2018 (figure 6), après la hausse enregistrée en 2017 (+ 6,3 %). La clientèle résidant habituellement à l'étranger était au rendez-vous (+ 12,8 %) mais les nuitées de la clientèle résidente (85,9 % de la fréquentation) se sont repliées de 3,0 %. En revanche, la fréquentation des campings du département continue à progresser en 2018 (+ 4,7 % après + 2,9 % en 2017) (figure 7). La hausse s'inscrit dans la moyenne régionale (+ 4,6 % en 2018). La fréquentation des clients non résidents augmente de 12,7 %, en particulier sur les emplacements nus (+ 16,6 %).

1- Le secteur tertiaire non marchand comprend l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

Valérie Mariette, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié total par secteurs d'activité

	Niveau au 4 ^e trimestre 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2018	2017	Bretagne 2018
Agriculture (1)	ns	ns	ns	5,3
Industrie	29,6	1,1	1,5	0,2
Industrie agro-alimentaire	15,7	0,9	1,6	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	2,2	2,8	-2,2	-0,1
Biens d'équipement	1,4	2,3	-0,4	1,0
Matériels de transport	1,4	4,8	1,9	-2,7
Autres branches industrielles	8,8	0,4	2,6	0,2
Construction	12,6	1,9	3,2	2,0
Tertiaire marchand	79,3	1,8	2,1	1,3
Commerce	24,5	1,3	0,9	1,4
Transports	9,1	2,4	1,9	1,1
Hébergement - restauration	7,0	2,8	7,6	2,6
Information - communication	3,1	-1,9	-4,6	3,7
Services financiers	4,1	-2,2	-1,1	-0,4
Services immobiliers	1,0	-1,3	0,1	1,6
Services aux entreprises hors intérim	13,2	0,4	4,2	3,1
Intérim	7,9	11,8	9,2	-2,5
Services aux ménages	9,4	-0,5	-2,0	-0,1
Tertiaire non marchand	65,9	-0,6	0,1	0,5
Total	194,8	0,9	1,5	1,0

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

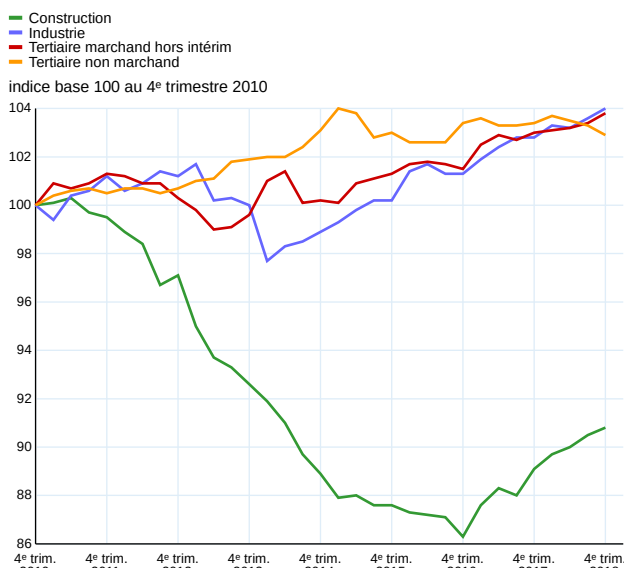
(1) Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation au niveau régional sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

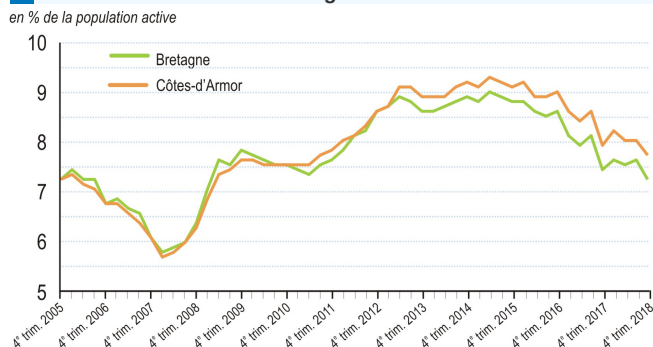
2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage



Notes : données CVS, les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 *	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	22 310	13 540	45,9	51,0	-1,8	-2,9
Femmes	26 280	12 990	54,1	49,0	0,2	-1,5
Moins de 25 ans	6 770	3 690	13,9	13,9	-1,6	-1,6
25 à 49 ans	26 660	14 970	59,0	56,4	-2,0	-3,2
50 ans ou plus	13 160	7 880	27,1	29,7	2,6	-0,5
Inscrits depuis un an ou plus	23 230	nd	47,8	nd	3,4	nd
Côtes-d'Armor	48 590	26 530	100,0	100,0	-0,7	-2,2
Bretagne	265 340	143 390	100,0	100,0	-0,5	-1,8

nd : données non disponibles.
* : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.
Note : données CVS-CIO.
Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

5 Évolution de la construction de logements

		Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Logements autorisés à la construction	Côtes-d'Armor	3 300	- 5,4	- 3,2
	Bretagne	25 700	- 4,2	0,2
Logements commencés	Côtes-d'Armor	3 100	- 8,8	- 3,3
	Bretagne	25 400	4,7	1,9

* taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2018

	Saison (avril à sept.)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	61,7	43,1	53,4
Évolution 2017-2018 (points)	-0,1	-1,0	-0,5
Nuitées totales (milliers)	801	382	1 183
Évolution 2017-2018 (%)	-0,3	-2,4	-1,0
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	138	29	167
Évolution 2017-2018 (%)	15,8	0,3	12,8
Part de clientèle professionnelle (%)	31	56	39
Évolution 2017-2018 (points)	-6,2	-4,4	-5,7
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,6	1,7
Évolution 2017-2018 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2018 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,4	53,8	34,0
Évolution 2017-2018 (points)	1,3	0,8	1,2
Nuitées totales (milliers)	1 172	800	1 973
Évolution 2017-2018 (%)	6,8	1,8	4,7
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	387	150	537
Évolution 2017-2018 (%)	16,6	3,7	12,7
Durée moyenne de séjour (jours)	3,7	5,8	4,3
Évolution 2017-2018 (jours)	0,0	0,1	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

Synthèse départementale Finistère

Fin 2018, le Finistère compte 1 700 emplois salariés de plus qu'un an auparavant (*figure 1*). La hausse de l'emploi s'établit ainsi à 0,5 %. Elle est inférieure au rythme de progression des autres départements bretons.

Dans le tertiaire marchand, l'emploi est quasi stable en 2018 alors qu'il augmente de 1,3 % dans la région. Il est freiné principalement par un fort repli de l'intérim (-8,6 %) qui perd près de 850 emplois en un an. Par ailleurs, les services aux ménages et les transports perdent chacun 100 emplois. Le Finistère est de nouveau le seul département de la région où les effectifs dans les transports diminuent.

À l'inverse, l'hébergement-restauration (+3,3 %) et le commerce (+1,2 %) créent respectivement 400 et 500 emplois. L'information-communication affiche également une forte progression (+3,6 % soit +150 emplois), dynamisée notamment par son écosystème numérique, en particulier dans la métropole de Brest.

L'emploi dans la construction confirme sa reprise (+2,8 %) après une augmentation de 2,0 % en 2017 (*figure 2*). Le rythme de progression y est plus soutenu que dans les autres départements. Ce secteur affiche près de 500 emplois supplémentaires en un an.

Dans l'industrie finistérienne, l'emploi est stable en 2018, en raison d'une baisse dans l'agroalimentaire. Dans ce sous-secteur, l'emploi recule ainsi de 1,3 % (-200), en lien notamment avec les fermetures et restructurations intervenues dans la filière volaille en 2018, notamment celles des entreprises Tilly-Sabco et Doux. En revanche, le secteur « autres branches industrielles » crée 150 emplois (+0,9 %).

Dans le tertiaire non marchand¹, l'emploi augmente de 0,2 % en 2018, soit 300 emplois supplémentaires.

En 2018, le taux de chômage diminue dans le Finistère (*figure 3*) comme au niveau régional (-0,2 point). S'établissant à 7,5 % de la population active au 4^e trimestre 2018, il atteint son plus bas niveau depuis 2009.

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C diminue de 0,4 % en un an dans le Finistère (*figure 4*), sous l'effet d'un recul de 1,0 % parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). Comme au niveau régional, l'évolution est plus favorable pour les hommes (-1,8 % en catégories A, B et C). Pour les femmes, malgré un recul de 0,7 % en catégorie A, leur nombre global augmente de 0,9 %. C'est également le cas parmi les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus avec un recul de 0,2 % en catégorie A et une hausse de 2,7 % en ajoutant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C). Le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an continue également à augmenter (+2,5 %), soit un rythme légèrement inférieur à celui de la Bretagne (+3,0 %). Les chômeurs de longue durée représentent près de la moitié (47,4 %) des inscrits à Pôle emploi dans le Finistère au 4^e trimestre 2018.

L'activité de mise en chantier de logements neufs est restée très dynamique dans le Finistère en 2018. La hausse atteint 22,0 % alors qu'elle s'établit à 4,7 % dans la région (*figure 5*). En revanche, les perspectives s'orientent à la baisse, comme dans la région. Le nombre de logements autorisés à la construction recule de 7,1 % dans le Finistère et de 4,2 % en Bretagne.

Après une bonne année 2017 (+4,5 %), la fréquentation des hôtels du Finistère se replie de 0,8 % en 2018 (*figure 6*) sous l'effet d'un recul de 1,6 % de la clientèle résidant habituellement en France. Dans les campings, la fréquentation continue à progresser (+6,5 % après +9,8 % en 2017) (*figure 7*). La hausse en 2018 est plus élevée qu'en moyenne régionale (+4,6 %). La fréquentation de la clientèle non résidente augmente de 17,4 %, en particulier sur les emplacements nus (+23,1 %).

¹ Le secteur tertiaire non marchand comprend l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

Valérie Mariette, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié total par secteurs d'activité

	Niveau au 4 ^e trimestre 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2018	2017	Bretagne 2018
Agriculture (1)	ns	ns	ns	5,3
Industrie	44,8	0,0	1,7	0,2
Industrie agro-alimentaire	17,0	-1,3	1,8	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	3,2	-1,1	-0,6	-0,1
Biens d'équipement	6,7	1,0	0,5	1,0
Matériels de transport	1,0	2,3	7,5	-2,7
Autres branches industrielles	16,9	0,9	2,3	0,2
Construction	17,4	2,8	2,2	2,0
Tertiaire marchand	132,8	0,1	2,4	1,3
Commerce	42,1	1,2	1,7	1,4
Transports	15,0	-0,5	-1,7	1,1
Hébergement - restauration	12,9	3,3	4,1	2,6
Information - communication	3,7	3,6	2,5	3,7
Services financiers	10,9	0,5	-0,3	-0,4
Services immobiliers	2,0	-1,5	1,8	1,6
Services aux entreprises hors intérim	22,7	0,6	2,7	3,1
Intérim	9,0	-8,6	17,2	-2,5
Services aux ménages	14,4	-0,7	0,3	-0,1
Tertiaire non marchand	123,0	0,2	0,3	0,5
Total	328,3	0,5	1,6	1,0

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

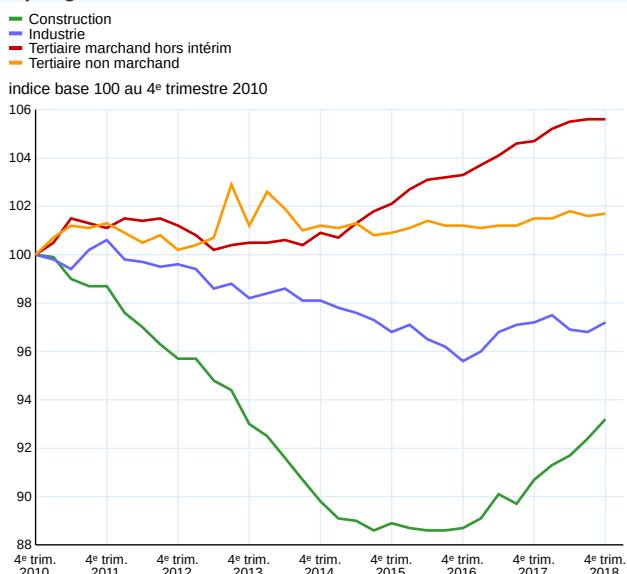
(1) Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation au niveau régional sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoff-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité

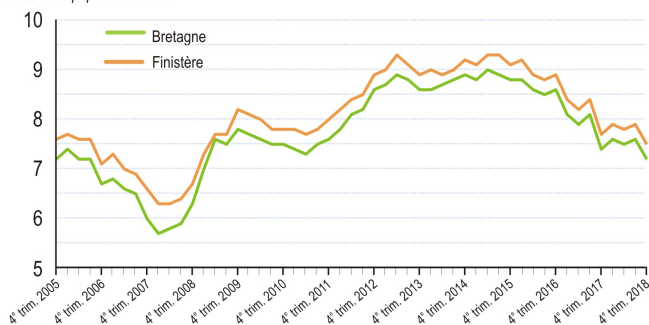


Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage

en % de la population active



Notes : données CVS, les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 *	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	33 940	20 640	46,3	51,1	-1,8	-1,2
Femmes	39 370	19 770	53,7	48,9	0,9	-0,7
Moins de 25 ans	10 350	5 910	14,1	14,6	-2,4	-1,0
25 à 49 ans	44 070	23 210	60,1	57,4	-1,1	-1,3
50 ans ou plus	18 900	11 300	25,8	28,0	2,7	-0,2
Inscrits depuis un an ou plus	34 770	nd	47,4	nd	2,5	nd
Finistère	73 310	40 410	100,0	100,0	-0,4	-1,0
Bretagne	265 340	143 390	100,0	100,0	-0,5	-1,8

nd : données non disponibles.

* : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Logements autorisés à la construction	Finistère	5 900	- 7,1	1,0
	Bretagne	25 700	- 4,2	0,2
Logements commencés	Finistère	6 000	22,0	1,1
	Bretagne	25 400	4,7	1,9

* taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2018

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	64,4	48,7	57,2
Évolution 2017-2018 (points)	0,6	0,7	0,6
Nuitées totales (milliers)	1 233	677	1 910
Évolution 2017-2018 (%)	-1,7	0,9	-0,8
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	250	72	322
Évolution 2017-2018 (%)	0,7	14,7	3,5
Part de clientèle professionnelle (%)	35	57	43
Évolution 2017-2018 (points)	-2,5	-1,0	-1,9
Durée moyenne de séjour (jours)	1,8	1,7	1,7
Évolution 2017-2018 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2018 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements localisés	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	28,5	50,8	35,6
Évolution 2017-2018 (points)	3,6	-0,2	2,9
Nuitées totales (milliers)	2 035	2 217	4 252
Évolution 2017-2018 (%)	10,4	3,1	6,5
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	701	530	1 231
Évolution 2017-2018 (%)	23,1	10,5	17,4
Durée moyenne de séjour (jours)	4,2	6,6	5,2
Évolution 2017-2018 (jours)	-0,3	-0,1	-0,3

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

Synthèse départementale

Ille-et-Vilaine

En 2018, l'Ille-et-Vilaine enregistre 5 700 emplois salariés supplémentaires, soit une progression de 1,3 % (figure 1). Il s'agit de la plus forte hausse parmi les départements bretons. Avec une progression de ses effectifs de 1,8 %, le tertiaire marchand regroupe les deux tiers des créations nettes d'emploi en Ille-et-Vilaine. Cette croissance est toutefois freinée par l'emploi intérimaire, en recul de 4,0 % en 2018 (- 700 emplois). L'information-communication compte 900 salariés supplémentaires (+ 4,8 %). Ce secteur bénéficie notamment du dynamisme croissant de l'écosystème numérique, en particulier sur la métropole de Rennes. Les services aux entreprises hors intérim continuent à créer de nombreux emplois (+ 1 700), en progression de 4,0 %. C'est également le cas pour l'hébergement-restauration (+ 700 soit + 4,2 %), le commerce (+ 800 soit + 1,6 %), les transports (+ 400 soit + 1,5 %) mais aussi les services immobiliers, en progression de 4,3 % (+ 150 emplois).

Le tertiaire non marchand¹ compte 1 300 emplois supplémentaires en 2018. La progression (+ 0,9 %) y est plus forte qu'au niveau régional (+ 0,5 %). Dans la construction, les effectifs salariés augmentent de nouveau en 2018 (+ 1,8 %) après une hausse de 3,1 % en 2017 (figure 2). Ce secteur compte ainsi près de 500 emplois supplémentaires par rapport à fin 2017.

Parmi les grands secteurs d'activité, seule l'industrie perd de nouveau des emplois en 2018 (- 0,3 %). Cela résulte principalement de la destruction de 400 emplois dans la fabrication de matériels de transport. Dans ce secteur, la baisse des emplois directs se poursuit au sein du groupe automobile PSA sur le site de la Janais à proximité de Rennes. L'accélération d'activité observée en fin d'année sur ce site a donné lieu au recrutement de nombreux intérimaires. À l'inverse, l'industrie agroalimentaire (+ 1,0 %) et la fabrication de biens d'équipement (+ 1,2 %) gagnent respectivement 200 et 100 emplois.

Au 4^e trimestre 2018, le taux de chômage localisé s'établit à 6,5 % de la population active du département (figure 3). En baisse de 0,1 point en un an, ce taux demeure le plus faible parmi les départements bretons, inférieur de 0,7 point au taux régional. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans les catégories A, B et C est stable en Ille-et-Vilaine alors qu'il recule de 0,5 % dans la région (figure 4). La tendance est toutefois orientée à la baisse pour les personnes inscrites en catégorie A, c'est-à-dire sans activité (- 1,1 %). Comme au niveau régional, l'évolution est plus favorable pour les hommes (- 0,4 % en catégories A, B et C). Pour les femmes, malgré un recul de 0,7 % en catégorie A, leur nombre global augmente de 0,3 %. Le contexte est de nouveau plus favorable pour les jeunes de moins de 25 ans, en catégorie A (- 1,4 %) comme dans l'ensemble des catégories (- 2,4 %). La situation est plus contrastée pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus. Alors que leur nombre recule de 2,7 % en catégorie A, il continue à augmenter toutes catégories confondues (+ 1,3 %). Le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an poursuit également sa hausse (+ 3,2 %), soit un rythme proche de celui de la région (+ 3,0 %). Les chômeurs de longue durée représentent 45,3 % des inscrits à Pôle emploi en Ille-et-Vilaine au 4^e trimestre 2018.

Le nombre de logements commencés en Ille-et-Vilaine augmente de nouveau en 2018 (+ 3,1 %), à un rythme toutefois moindre qu'au niveau régional (+ 4,7 %) (figure 5). Les perspectives sont moins bien orientées avec un nombre de logements autorisés à la construction reculant légèrement (- 0,4 %), mais moins qu'au niveau régional (- 4,2 %). La fréquentation des hôtels du département augmente de 1,8 % en 2018 (figure 6), plus qu'au niveau régional (+ 0,5 %). Cette progression est portée par la clientèle résidant habituellement à l'étranger dont le nombre de nuitées augmente de 12,0 %. La fréquentation des campings bretonnais augmente également en 2018 (+ 2,4 %) (figure 7), mais moins que dans la région (+ 4,6 %). La progression en Ille-et-Vilaine résulte essentiellement d'une forte hausse de 16,6 % de la fréquentation des emplacements nus par la clientèle non résidente.

1- Le secteur tertiaire non marchand comprend l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

Valérie Mariette, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié total par secteurs d'activité

	Niveau au 4 ^e trimestre 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2018	2017	Bretagne 2018
Agriculture (1)	ns	ns	ns	5,3
Industrie	56,7	-0,3	-0,5	0,2
Industrie agro-alimentaire	19,3	1,0	1,2	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	4,8	-0,4	-1,6	-0,1
Biens d'équipement	8,6	1,2	-1,8	1,0
Matériels de transport	4,8	-6,9	-4,3	-2,7
Autres branches industrielles	19,2	-0,5	-0,3	0,2
Construction	25,2	1,8	3,1	2,0
Tertiaire marchand	211,7	1,8	4,8	1,3
Commerce	52,0	1,6	1,4	1,4
Transports	25,4	1,5	1,4	1,1
Hébergement - restauration	16,3	4,2	3,3	2,6
Information - communication	20,5	4,8	4,0	3,7
Services financiers	12,1	-0,4	1,5	-0,4
Services immobiliers	3,5	4,3	2,3	1,6
Services aux entreprises hors intérim	43,7	4,0	6,1	3,1
Intérim	17,9	-4,0	31,4	-2,5
Services aux ménages	20,4	0,1	0,4	-0,1
Tertiaire non marchand	148,7	0,9	1,3	0,5
Total	447,4	1,3	2,8	1,0

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

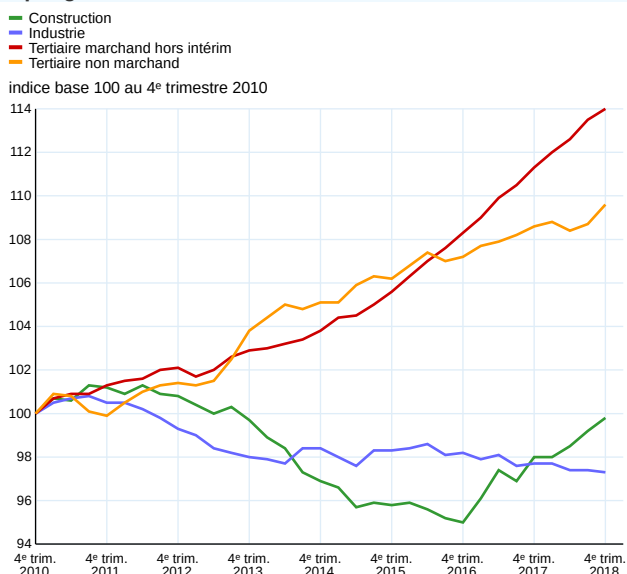
(1) Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation au niveau régional sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

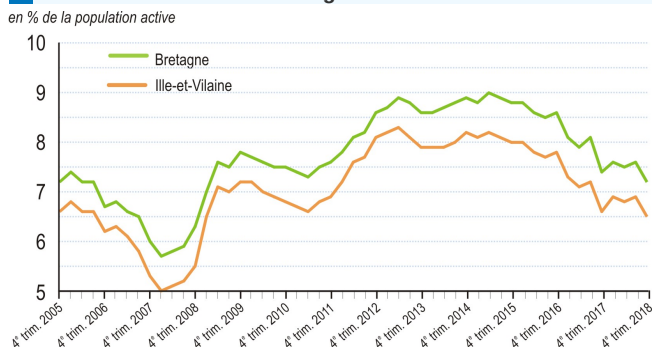
2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage



Notes : données CVS, les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 *	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	38 340	21 740	46,8	50,3	-0,4	-1,5
Femmes	43 660	21 440	53,2	49,7	0,3	-0,7
Moins de 25 ans	11 860	6 480	14,5	15,0	-2,4	-1,4
25 à 49 ans	53 030	27 150	64,7	62,9	0,1	-0,5
50 ans ou plus	17 110	9 550	20,9	22,1	1,3	-2,7
Inscrits depuis un an ou plus	37 120	nd	45,3	nd	3,2	nd
Ille-et-Vilaine	82 000	43 180	100,0	100,0	0,0	-1,1
Bretagne	265 340	143 390	100,0	100,0	-0,5	-1,8

nd : données non disponibles.
* : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.
Note : données CVS-CJO.
Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux décrire les évolutions tendancielles.
Source : Pôle emploi-Clees, STMT.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Logements autorisés à la construction	Ille-et-Vilaine	10 400	- 0,4	1,1
	Bretagne	25 700	- 4,2	0,2
Logements commencés	Ille-et-Vilaine	10 300	3,1	4,6
	Bretagne	25 400	4,7	1,9

* taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2018

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	67,7	54,3	61,3
Évolution 2017-2018 (points)	1,8	0,4	1,2
Nuitées totales (milliers)	1 816	1 172	2 988
Évolution 2017-2018 (%)	3,0	0,0	1,8
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	451	137	588
Évolution 2017-2018 (%)	12,4	11,0	12,0
Part de clientèle professionnelle (%)	40	56	47
Évolution 2017-2018 (points)	-1,0	-1,4	-1,3
Durée moyenne de séjour (jours)	1,7	1,6	1,6
Évolution 2017-2018 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2018 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	33,9	56,5	40,5
Évolution 2017-2018 (points)	1,6	-1,1	0,8
Nuitées totales (milliers)	585	575	1 160
Évolution 2017-2018 (%)	5,7	-0,7	2,4
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	245	254	498
Évolution 2017-2018 (%)	16,3	-3,1	5,6
Durée moyenne de séjour (jours)	3,0	5,6	3,9
Évolution 2017-2018 (jours)	-0,1	0,2	-0,1

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

Synthèse départementale

Morbihan

En 2018, l'emploi salarié progresse de 1,0 % dans le Morbihan, comme au niveau régional (figure 1). Le département compte ainsi 2 500 salariés supplémentaires.

Malgré une baisse de 400 emplois dans l'intérim (- 4,0 %), les effectifs du secteur tertiaire marchand sont en progression de 1,3 %. Ce secteur regroupe plus des deux tiers (69 %) des créations nettes d'emploi dans le Morbihan en 2018. La hausse est portée par les services aux entreprises hors intérim avec un millier d'emplois créés. Le rythme de progression (+ 6,7 %) est plus élevé qu'en moyenne régionale (+ 3,1 %). Le commerce crée aussi des emplois (+ 600, soit une hausse de 1,6 %).

Les sous-secteurs de l'information-communication (+ 2,9 %), des transports (+ 1,0 %) et des services aux ménages (+ 0,5 %) enregistrent, pour chacun d'entre eux, une progression de leurs effectifs d'une centaine de salariés. À l'inverse, les sous-secteurs de l'hébergement-restauration (- 0,6 %) et des services financiers (- 1,0 %) perdent chacun une centaine d'emplois.

L'emploi industriel augmente de 0,5 % en 2018, comme en 2017, soit 200 emplois supplémentaires en un an (figure 2). La hausse résulte d'un gain de 200 emplois dans l'industrie agroalimentaire (+ 1,1 %), à l'image de la progression constatée en 2017.

Dans la construction, l'emploi augmente de 1,3 % en 2018, au même rythme que l'année précédente. Ce secteur compte 200 emplois supplémentaires en un an. Le rythme de progression est toutefois inférieur à celui de l'ensemble de la région (+ 2,0 %).

Les effectifs du tertiaire non marchand¹ augmentent de 700 en 2018. La progression (+ 0,8 %) est plus élevée qu'au niveau régional (+ 0,5 %).

Au 4^e trimestre 2018, le taux de chômage s'établit à 7,6 % de la population active (figure 3). Supérieur à celui de la région (7,2 %), il a toutefois baissé dans des proportions similaires sur une année (- 0,3 point). Il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2009.

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C diminue de 1,2 % en un an (figure 4), avec un recul de 3,1 % parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A). La demande d'emploi recule plus dans le Morbihan que dans les autres départements bretons. Le repli est plus marqué pour les hommes (- 1,7 % en catégories A, B ou C). Cependant, l'évolution du nombre de femmes inscrites est plus favorable dans le Morbihan (- 0,9 %) qu'au niveau régional (+ 0,2 %). Malgré un recul de 2,6 % en catégorie A, le nombre total de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus augmente de 1,2 % en lien avec la forte progression des personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C). Le nombre d'individus inscrits depuis plus d'un an continue également à augmenter (+ 3,0 %), au même rythme qu'en Bretagne. Les chômeurs de longue durée représentent près de la moitié (47,0 %) des inscrits à Pôle emploi dans le Morbihan au 4^e trimestre 2018.

Le nombre de logements commencés dans le Morbihan augmente légèrement en 2018 (+ 0,6 %), à un rythme toutefois moindre qu'au niveau régional (+ 4,7 %) (figure 5). En revanche, les perspectives s'orientent à la baisse, comme dans la région. Le nombre de logements autorisés à la construction recule ainsi de 6,8 % dans le Morbihan et de 4,2 % en Bretagne.

La fréquentation des hôtels du département progresse de 0,6 % en 2018 (figure 6), soit un rythme proche de la moyenne régionale (+ 0,5 %). Elle est tirée par la clientèle résidant habituellement à l'étranger (+ 9,9 %) alors que celle des résidents se replie de 0,7 %. Après une excellente saison 2017 (+ 13,5 %), les campings du département enregistrent une hausse de fréquentation de 3,4 % en 2018 (+ 4,6 % en Bretagne) (figure 7). Elle est portée en premier lieu par la clientèle non résidente (+ 18,4 %), les nuitées effectuées par des touristes résidents progressant plus modérément (+ 1,5 %).

1- Le secteur tertiaire non marchand comprend l'administration publique, l'enseignement, les activités pour la santé humaine, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

Valérie Mariette, Insee

1 Évolution annuelle de l'emploi salarié total par secteurs d'activité

	Niveau au 4 ^e trimestre 2018 (en milliers)	Glissement annuel (en %)		
		2018	2017	Bretagne 2018
Agriculture (1)	ns	ns	ns	5,3
Industrie	41,6	0,5	0,5	0,2
Industrie agro-alimentaire	18,6	1,1	1,1	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	2,4	-0,6	-0,1	-0,1
Biens d'équipement	1,9	-0,8	3,2	1,0
Matériels de transport	2,5	-0,1	2,6	-2,7
Autres branches industrielles	16,1	0,2	-0,8	0,2
Construction	16,4	1,3	1,3	2,0
Tertiaire marchand	105,1	1,3	3,1	1,3
Commerce	35,8	1,6	2,2	1,4
Transports	11,6	1,0	3,3	1,1
Hébergement - restauration	11,0	-0,6	5,0	2,6
Information - communication	2,8	2,9	0,9	3,7
Services financiers	5,4	-1,0	-0,4	-0,4
Services immobiliers	1,8	1,5	-0,5	1,6
Services aux entreprises hors intérim	16,4	6,7	1,5	3,1
Intérim	8,9	-4,0	15,0	-2,5
Services aux ménages	11,4	0,5	0,6	-0,1
Tertiaire non marchand	85,8	0,8	1,0	0,5
Total	252,9	1,0	1,9	1,0

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

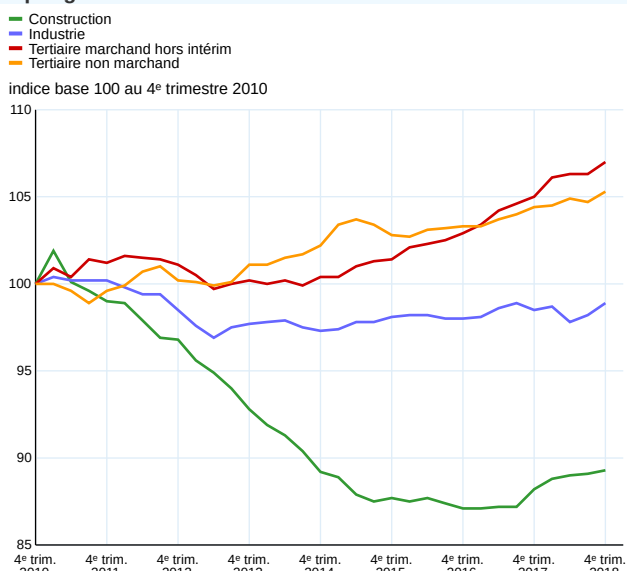
(1) Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation au niveau régional sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

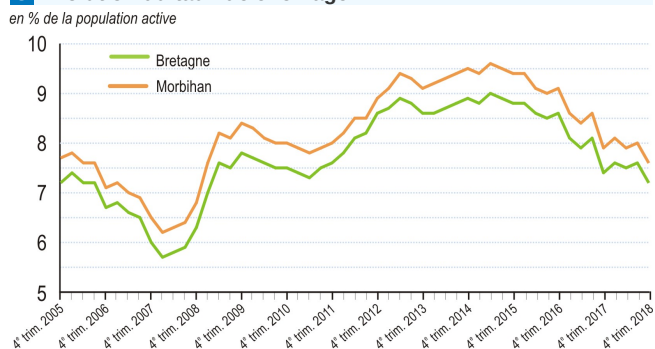
2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grands secteurs d'activité



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution du taux de chômage



Notes : données CVS, les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

4 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (cat. A, B et C)

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2018				Évolution 2018/2017 *	
	Catégories A, B, C (milliers)	Catégorie A (milliers)	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	27 920	16 620	45,5	50,0	-1,7	-3,1
Femmes	33 510	16 640	54,5	50,0	-0,9	-3,2
Moins de 25 ans	8 270	4 570	13,5	13,7	-3,5	-2,8
25 à 49 ans	36 730	19 040	59,8	57,2	-1,7	-3,5
50 ans ou plus	16 430	9 660	26,7	29,0	1,2	-2,6
Inscrits depuis un an ou plus	28 870	nd	47,0	nd	3,0	nd
Morbihan	61 430	33 270	100,0	100,0	-1,2	-3,1
Bretagne	265 340	143 390	100,0	100,0	-0,5	-1,8

nd : données non disponibles.
* : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.
Note : données CVS-CNO.
Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

5 Évolution du nombre de logements neufs commencés et des ventes

		Logements en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012* (en %)
Logements autorisés à la construction	Morbihan	6 100	- 6,8	0,1
	Bretagne	25 700	- 4,2	0,2
Logements commencés	Morbihan	6 000	0,6	1,7
	Bretagne	25 400	4,7	1,9

* taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

6 L'hôtellerie de tourisme en 2018

	Saison (avril à sept)	Hors saison	Année
Taux d'occupation (% des chambres offertes)	63,7	44,3	55,0
Évolution 2017-2018 (points)	1,4	0,9	1,2
Nuitées totales (milliers)	1 266	632	1 897
Évolution 2017-2018 (%)	0,2	1,3	0,6
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	197	51	249
Évolution 2017-2018 (%)	9,7	11,0	9,9
Part de clientèle professionnelle (%)	31	48	37
Évolution 2017-2018 (points)	0,3	1,3	0,7
Durée moyenne de séjour (jours)	1,9	1,7	1,8
Évolution 2017-2018 (jours)	-0,1	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

7 L'hôtellerie de plein air durant la saison 2018 (avril à septembre)

	Emplacements nus	Emplacements locatifs	Ensemble
Taux d'occupation (% des emplacements offerts)	30,4	55,7	38,2
Évolution 2017-2018 (points)	1,8	-1,9	1,4
Nuitées totales (milliers)	2 154	2 332	4 485
Évolution 2017-2018 (%)	1,3	5,5	3,4
Nuitées de la clientèle non résidente (milliers)	376	199	576
Évolution 2017-2018 (%)	14,6	26,3	18,4
Durée moyenne de séjour (jours)	4,6	6,4	5,3
Évolution 2017-2018 (jours)	0,0	0,0	0,0

Source : Insee, en partenariat avec les Comités régionaux du tourisme et la DGE

Pour en savoir plus

Synthèse régionale

- Données complémentaires dans le Tableau de bord Conjoncture : Bretagne / Insee.fr - Chiffres Clés
- 4^e trimestre 2018 : accélération des créations d'emploi, recul du chômage / Valérie Mariette ; Insee Bretagne - Dans : Insee Conjoncture Bretagne ; n° 24 (2019, avril) - 4 p.
- 3^e trimestre 2018 : l'emploi salarié privé repart à la hausse / Valérie Mariette ; Insee Bretagne - Dans : Insee Conjoncture Bretagne ; n° 23 (2019, janvier) - 4 p.
- 2^e trimestre 2018 : l'emploi salarié marque le pas / Valérie Mariette ; Insee Bretagne - Dans : Insee Conjoncture Bretagne ; n° 22 (2018, octobre) - 4 p.
- 1^{er} trimestre 2018 : l'emploi salarié garde la cadence / Valérie Mariette ; Insee Bretagne - Dans : Insee Conjoncture Bretagne ; n° 21 (2018, juillet) - 4 p.

Contexte national

- Note de conjoncture : Soutiens budgétaires en zone euro, sur fond de tensions / Insee Conjoncture (2019, mars)
- En 2018, le PIB en volume augmente de 1,7 % - Comptes nationaux annuels - Révisions des principaux agrégats - année 2018 - Dans : Informations rapides n° 128 (2019, mai).
- Le PIB progresse de 0,3 % au premier trimestre 2019 - Comptes nationaux trimestriels - première estimation (PIB) - Dans : Informations rapides n° 110 (2019, avril).

Emploi

- Au quatrième trimestre 2018, l'emploi salarié accélère légèrement dans le privé et demeure quasi stable dans la fonction publique / Insee - Dans : Informations rapides – Principaux indicateurs ; n° 2019-61 (2019, mars) - 4 p. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3746863>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/l-Interim-en-Bretagne,11731>

Chômage et politiques d'emploi

- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Le-marche-de-l-emploi-en-Bretagne>
- <http://bretagne.directe.gouv.fr/Taux-de-chomage-en-Bretagne>
- Une photographie du marché du travail en 2018 : Le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau / Yves Jauneau et Joëlle Vidalenc, division Emploi, Insee - Dans : Insee Première n° 1740 (2019, mars).

Démographie d'entreprise

- Les créations d'entreprises en 2018 : En forte hausse, portées par les immatriculations de micro-entrepreneurs / Hugo Gourdon, Insee – Dans : *Insee Première* n° 1734 (2019, mars) – 4p.

Bilan annuel des entreprises

- Les entreprises en Bretagne - Bilan 2018 – Perspectives 2019 – Banque de France (2019, février) https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2019/02/14/erfar_bretagne_bilan-2018-perspectives-2019.pdf
- Publication mensuelle « Tendances régionales Bretagne » ; <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-bretagne>

Difficultés sociales

- Les foyers bénéficiaires du Rsa à fin décembre 2018 – Rsa conjoncture n° 25 – Avril 2019
<http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/rsa-conjoncture>
- Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité à fin décembre 2018 – Prime d'activité conjoncture n° 12 – avril 2019
<http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/prime-d-activite-conjoncture>

Agriculture

- Bilan agricole 2018 en Bretagne - Chute du prix du porc, légère hausse en lait, cours des céréales plus élevés - Dans : Agreste Bretagne - Le 4 pages (2019, avril).
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>
- <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Publication-conjoncturelle>

Construction

- <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/statistiques-logements-r213.html>

Tourisme

- Les hébergements collectifs touristiques en 2018 : Une fréquentation dynamique tirée par la clientèle non résidente – Dans : Insee Première n°1747 (2019, avril).
- Saison 2018 : nouvelle hausse de la fréquentation en Bretagne, tirée par les touristes résidant à l'étranger - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 78 (2018, novembre).
- Saison touristique d'été 2018 : Fréquentation en hausse, grâce à la clientèle non résidente - Dans : Insee Focus n°134 (2018, novembre).

Transports

- Mémento sur les transports en Bretagne : <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/memento-sur-les-transports-en-bretagne-a94.html>
- Les chiffres-clés sur les transports en Bretagne : <http://www.observatoire-transports-bretagne.fr/chiffres-cles-r26.html>
- Statistiques de trafic 2018 des aéroports français : <https://www.aeroport.fr/public/page/statistiques-de-traffic-2018-des-aeroports-francais-47>
- Chiffres clés 2018 des ports de commerce en Bretagne : https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_449551/fr/chiffres-cles-2018-ports-de-commerce?details=true

Synthèses départementales

- Côtes-d'Armor : malgré l'attractivité résidentielle, l'atonie de l'emploi et le vieillissement de la population pèsent sur la dynamique démographique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 56 (2017, mars) - 4 p.
- Finistère : une activité économique étroitement liée à son environnement / Muriel Cazenave, Insee - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 53 (2017, mars) - 4 p.
- Ille-et-Vilaine : dynamisme démographique et économique / Muriel Cazenave, Insee - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 47 (2016, nov.) - 4 p.
- Morbihan : une forte attractivité résidentielle et des activités présentielle en plein essor / Muriel Cazenave, Insee - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 49 (2016, déc.) - 4 p.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne.

La durée du contrat varie de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut

être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1^{er} janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1^{er} janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

1) le CUI- Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales. Depuis 2018, il est autorisé uniquement dans les départements d'outre-mer (DOM) ou pour les contrats exclusivement financés par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens (CAOM).

2) le CUI- Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétences (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctua-

tions saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).
Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.
Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.
Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.
Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes. La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les DOM ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (voir définition du CUI-CIE).

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assefic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale Insee Bretagne

Contribution Banque de France
Direccte
Draaf
Dreal

Directeur de publication Éric Lesage (Insee)

Rédacteur en chef Jean-Marc Lardoux (Insee)

Auteurs Valérie Mariette (Insee)

Muriel Cazenave (Insee)
Jérôme Chastenet (Direccte)
Linda Deschamps (Draaf)
Pascal Lauzier (Dreal)
Stéphane Moro (Direccte)
Bruno Patier (Insee)
Hervé Renault (Insee)
Patrick Rolandin (Banque de France)
Bruno Rul (Dreal)

Bureau de presse Christelle Marcault (Insee)

© Insee 2019

Insee Conjoncture

Bretagne

Le bilan économique

L'économie bretonne tient le cap en 2018

En 2018, la situation économique de la Bretagne reste solide, malgré le ralentissement observé suite à une année 2017 très favorable. L'emploi salarié progresse plus dans la région (+ 1,0 %) qu'au niveau national (+ 0,6 %). Il évolue positivement dans chaque grand secteur, en particulier le tertiaire marchand (+ 1,3 %) et la construction (+ 2,0 %). Le taux de chômage diminue légèrement et les inscrits à Pôle emploi sont moins nombreux pour la première fois depuis 10 ans. L'activité des entreprises continue de croître en 2018 et les créations atteignent un niveau record. Dans les domaines du tourisme, de la construction et des transports, les indicateurs demeurent bien orientés. L'agriculture présente néanmoins un bilan en demi-teinte.

Conjoncture n° 25
Juin 2019

ISSN 2416-9110

Insee Bretagne

35 place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

© Insee 2019